

ER  
-243

LA REVUE

2 1975

# DES JARDINS





Pierre Brousseau souligne la pertinence d'être attentif pour mieux assurer un devenir...

## VOLUME 41 N° 2 1975

LA REVUE DESJARDINS est l'organe officiel de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, 150, avenue des Commandeurs, Lévis, Québec, Canada. Ce numéro est tiré à 21,000 exemplaires. Il est imprimé aux ateliers Charrier & Dugal (1965) Limitée. Le prix de l'abonnement annuel est de \$3.50. Affranchissement numéraire au tarif de la troisième classe, permis n° 110. Port payé à Québec.

ISSN 0035-2284

DIRECTION / COMMUNICATIONS INTERNES:  
MADELEINE JOUBERT

CHEF DE LA DIVISION / INFORMATION:  
CLAUDE MOQUIN

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION:  
MICHEL BEAUCHAMP

COLLABORATION / RÉDACTION:  
DENISE BOUTIN-GRÉGOIRE

MAQUETTISTE:  
PIERRE BROUSSEAU

### DROITS ET RESPONSABILITÉS

Il n'existe aucun droit de reproduction ou de traduction pour les articles de cette Revue. Par ailleurs, les éditeurs vous seraient reconnaissants de bien vouloir identifier la source quand vous prendrez la liberté de nous reproduire.

Les opinions émises dans les articles publiés pour *La Revue Desjardins* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

DÉPÔTS LÉGAUX: Bibliothèque nationale du Québec, Montréal.  
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa.

## SOMMAIRE

Assemblée générales annuelles du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.....	3
Le mouvement coopératif: un carrefour.....	4
Congrès des membres à La Tuque — <i>Michel Beauchamp</i> .....	6
Le service Inter-Caisses: partout au Québec!...	8
Regards sur la démographie... — <i>Robert Bourbeau</i> .....	9
Croissance du nombre de membres... — <i>Robert Bourbeau</i> .....	15
Le rôle de l'union régionale face aux besoins des caisses populaires — <i>Michel Beauchamp</i> .....	26
Dix mini-congrès ont eu lieu à l'Union régionale de Montréal — <i>Michel Beauchamp</i> .....	28
Communication et participation: les « télé-clubs » — <i>Michel Beauchamp</i> .....	32
Un plan d'épargne-retraite enregistré est un plan de vie — <i>Claude Moquin</i> .....	35
Non à la carte de crédit!.....	38
Le système des paiements dans l'avenir — <i>Yvon Daneau</i> .....	40
L'UCC et le clergé ont contribué au développement des caisses populaires — <i>Mario Desmarais</i>	43
Émission d'un timbre commémoratif — <i>Raymond Dubé</i> .....	45
Proclamation officielle du premier ministre du Québec.....	46
Proclamation officielle du premier ministre du Canada.....	47
Principales études faites par la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins... — <i>Louise Tremblay</i> .....	48

VER  
2-243

TS

# Assemblées générales annuelles du Mouvement des Caisses populaires Desjardins\*



C'est dans l'ambiance des Fêtes soulignant le soixante-quinzième anniversaire de fondation de la première caisse populaire en Amérique du Nord, le 6 décembre 1900, que se sont déroulées, à Québec, les assemblées générales annuelles de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et de ses institutions membres.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 1974, l'actif consolidé du Mouvement des Caisses populaires Desjardins a augmenté de plus de \$611 millions pour atteindre un grand total de près de cinq milliards de dollars, soit \$4,928,139,438. Les placements dépassent \$1.4 milliards et les prêts atteignent les trois milliards de dollars.

Voilà quelques chiffres qui ressortent de l'ensemble des états financiers présentés cette semaine par La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins qui regroupe dix unions régionales, 1,261 caisses populaires et six institutions: La Société d'Assurance des Caisses Populaires, L'Assurance-Vie Desjardins, La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie, La Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, la Fiducie du Québec et l'Association Coopérative Desjardins.

## Le secteur Épargne et Crédit

Au 31 décembre 1974, la Fédération de Québec, les dix unions régionales et les 1,261 caisses populaires affiliées montraient un actif global de \$4,308,955,000, soit une augmentation de près de \$553 millions sur l'an dernier. Cet actif com-

prend 172,000 prêts avec garantie hypothécaire et 525,000 prêts personnels (sur reconnaissance de dettes) pour un montant d'environ \$2.5 milliards. 3,150,000 membres confient à leurs caisses populaires plus de \$4 milliards.

## Le secteur des assurances globales

Avec une augmentation de plus de 10%, l'actif global des deux institutions d'assurances générales, La Société d'Assurance des Caisses Populaires et La Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, dépasse les \$60 millions. Le volume-primaires de \$74.9 millions a permis de payer plus de \$35.1 millions en sinistres encourus. Les placements de ces deux institutions dépassent \$35.6 millions.

## Le secteur de l'assurance-vie

Les deux institutions d'assurance-vie du Mouvement des Caisses populaires Desjardins ont atteint un actif global de \$267 millions, soit une augmentation de plus de \$42 millions par rapport à l'an dernier. L'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie administrent un portefeuille d'assurance en vigueur évalué à près de \$7.4 milliards, ce qui représente une augmentation de plus de 30% par rapport à 1973. Les placements de ces deux institutions atteignent près de \$140 millions et les prêts hypothécaires en vigueur sont de \$91.6 millions.

## Le secteur fiducie et gestion

Avec un actif de \$291.2 millions, la Fiducie du Québec gère des biens pour une valeur de plus de \$1 milliard. Les hypothèques détenues représentent une valeur de \$213.2 millions et les fonds mutuels sont de l'ordre de \$47.7 millions.

L'Association Coopérative Desjardins qui a un actif de \$13.6 millions possède directement au nom des caisses populaires et des unions régionales la totalité des actions de la Société de Gestion d'Aubigny Inc., de La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada et de la Fiducie du Québec.

\* Nous commenterons — dans un numéro ultérieur de la *Revue Desjardins* — certains aspects des assemblées générales annuelles de mars 1975.

## Le Mouvement coopératif: un carrefour

*Extraits de l'allocution du président Alfred Rouleau à l'assemblée générale annuelle de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, le mardi 11 mars 1975*



Je m'en voudrais de ne pas insister pour que tous, tant que nous sommes, nous continuions à œuvrer toujours avec la même conviction et le même dévouement au niveau de la caisse populaire.

Comme ceux qui nous ont précédés, nous développons une institution qui ne peut que devenir de plus en plus utile, autant pour les membres que pour la collectivité québécoise.

Comment pourrait-il en être autrement, puisque le preuve est faite, depuis longtemps, que la caisse populaire répond à des besoins toujours d'actualité. L'important est que nous restions fidèles aux principes et aux objectifs qui la caractérisent.

Nous vivons une période sûrement difficile. Le climat social et les problèmes économiques, qui ne sont pas nécessairement particuliers au Québec, rendent inquiets la plupart d'entre nous. Nous vivons malheureusement, depuis un certain temps, dans une ambiance polluée. D'une façon presque constante, des personnes ou des groupes s'appliquent à mettre en relief tout ce qui va mal, laissant peu de place à ce qui va bien. Pour beaucoup, c'est l'occasion de tout saboter, même ce

qu'il y a de bon. Comment construire, dans une ambiance aussi négative?

Si les gens de bonne volonté, peu importe où ils se trouvent, ne réagissent pas et ne s'impliquent pas dans le débat, nous deviendrons un peuple désabusé et démoralisé.

Pour les gens ordinaires, je dirais pour la masse, il n'y a plus rien à comprendre. Où est la vérité? Y a-t-il encore des gens honnêtes? À qui pouvons-nous faire confiance? Ce qui m'apparaît le plus grave, en me plaçant dans leur perspective, c'est que la crédibilité des gens qui occupent des responsabilités s'en trouve sérieusement affectée, peu importe le secteur ou le niveau où ils exercent leurs responsabilités. Pourtant, je ne peux me résigner à croire que nous sommes devenus un peuple de gens malhonnêtes.

Pour moi, nous demeurons pleins de vie et en bonne santé physique et morale. Partout, à la grandeur du Québec et dans toutes les classes sociales, y compris celle des moins bien partagés, se trouvent des hommes et des femmes, de tout âge, qui jouent pleinement leur rôle, trop souvent dans l'anonymat. Pour eux, tout ne va pas mal. Ils se donnent encore la peine de travailler à

améliorer leur situation et celle de leurs semblables. La plupart connaissent la satisfaction et la joie du devoir accompli.

Que ceux qui seront appelés demain à exercer des responsabilités dans la société prennent garde de ne pouvoir le faire avec autorité et respect, parce qu'ils n'auront pas eu soin aujourd'hui de nuancer objectivement les situations ou parce que le climat sera tellement détérioré que personne ne voudra les suivre.

Nous devons, à mon avis, faire une pause assez longue et prendre le temps de respirer. Nous devons aussi prendre le temps d'écouter le bon sens de la population. Et le bon sens dit : il y a des choses à changer ou à modifier, mais tout n'est pas à recommencer au pays du Québec.

Notre problème, c'est d'abord un problème d'homme, avant d'être un problème politique, économique, social et culturel.

Comment changer la situation ou bonifier la société, si chacun n'accepte pas de commencer par lui-même ? On est habituellement social dans ce que l'on dit et dans ce que l'on écrit, mais très individualiste et égoïste dans ce que l'on fait.

Au Québec, présentement, il y a encore trop de gens qui diagnostiquent nos maux et cherchent la solution miracle. Peut-être sommes-nous trop cérébraux pour ce que nous sommes soucieux des autres valeurs humaines ? Ce n'est pas nécessairement par la politique que nous réglerons tous nos problèmes. Ce n'est pas nécessairement par des lois que nous produirons des hommes meilleurs. D'autres ont essayé avant nous et les résultats ont été loin de ce qu'ils avaient espéré.

En ce qui me concerne, vu la situation actuelle, j'ai décidé de faire une pause, pour être sûr du chemin que je devrai prendre. Encore une fois, il faut savoir se ménager des temps d'arrêt, dans le silence et la réflexion.

Qui sommes-nous et où allons-nous, comme individu et collectivité ? Il faut bien nous rappeler que nous avons une tâche à accomplir sur cette terre et que nos chances d'être heureux sont beaucoup plus grandes si elles sont marquées par l'amour, la compréhension, la tolérance et le sens de la fraternité, plutôt que par l'égoïsme individuel et collectif.

Les solutions à nos problèmes, comme individu ou comme peuple, ne se trouvent pas dans



l'intransigeance, mais bien dans le dialogue et dans des compromis honnêtes et lucides.

Il nous faut revenir aux valeurs spirituelles et au respect de la moralité publique, si nous voulons vraiment nous dépasser et espérer déboucher sur une société plus juste.

Ce n'est pas le confort matériel qui rend heureux mais bien la noblesse des sentiments, qui fait que nous aimons, non pas pour soi, mais pour les autres.

C'est encore en sublimant sa vie, à travers des petits faits et gestes, que nous pourrons vraiment, collectivement, créer un climat que le Québec aurait tout avantage à connaître, et construire d'une façon positive, dans l'enthousiasme.

Le mouvement coopératif au Québec peut être un carrefour des hommes et des femmes de bonne volonté, d'où qu'ils viennent.

# U.R. de Trois-Rivières

## Congrès des membres à La Tuque

Michel Beauchamp

□ Plus de 200 membres de la Caisse populaire de La Tuque ont participé le 15 mars dernier à un congrès local portant sur la participation des membres au développement de leur coopérative d'épargne et de crédit.



□ C'est pour donner suite à certains vœux exprimés lors du congrès de l'Union régionale de Trois-Rivières (mai 1974) et lors de l'assemblée générale de la Caisse populaire de La Tuque (décembre 1974) qu'un comité était mis sur pied en janvier 1975 avec comme mandat d'organiser un « congrès des membres ».

□ Pour définir les éléments de contenu du congrès, ce comité organisateur a « consulté » les membres de la caisse populaire en utilisant les médias locaux (radio et presse hebdomadaire) et en distribuant certains documents d'information ou de réflexion aux membres de la caisse populaire.

### Les thèmes retenus . . .

Quatre thèmes furent retenus par les organisateurs : l'information des membres et la jeunesse, l'épargne et le crédit, la caisse populaire et son milieu, l'administration de la caisse populaire.

Un peu comme l'avaient fait les coopérateurs de Drummondville, en octobre dernier, ceux de La Tuque ont étudié avec beaucoup de sérieux les thèmes du congrès.

□ Soulignons, toutefois, que le congrès de La Tuque en a été un « d'orientation », alors que celui de Drummondville en était surtout un « d'information » . . .

### « J'ai un mot à dire »

Les congressistes n'ont pas craint, au sein des ateliers, de « dire leur mot » sur différents sujets relatifs à la vie de la caisse populaire. Ils ont discuté, par exemple, de l'implantation de comptoirs en milieu scolaire, de la nécessité d'informer les membres, de leurs attentes face aux services financiers de la caisse populaire, de la présence de la caisse populaire au sein de leur communauté, etc. . . .

□ Après avoir discuté, les congressistes ont pu visionner un montage audio-visuel portant sur le 75<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

□ Les coopérateurs présents ont également assumé leur rôle social en appuyant « officiellement » certaines démarches de groupes de citoyens de La Tuque (par exemple, une démarche du Conseil municipal relative au prolongement de la Transquébécoise . . .).

### Après Drummondville et La Tuque . . .

Les congrès des membres de Drummondville et La Tuque démontrent, selon nous, que certains coopérateurs tiennent à réfléchir sur la réalité coopérative et tiennent aussi à dire « leur » mot relativement au développement de leur caisse populaire . . .



Robert Chartrand

Les « congrès de membres » permettent aux coopérateurs de participer à l'orientation du Mouvement des Caisses populaires, de critiquer certains aspects du développement de leur caisse populaire et d'informer directement les membres sur les activités des caisses populaires.

Ces discussions en petits groupes mobilisent les membres et permettent au Mouvement des Caisses populaires de conserver une certaine vitalité.

### La Caisse populaire de La Tuque

□ La Caisse populaire de La Tuque a 8,000 membres et un actif de \$10.5 millions. En mai 1972, elle avait 6,000 membres et un actif de \$6.5 millions.

□ La Caisse populaire de La Tuque a été fondée en 1938. M. Jean-Guy Charland en est le gérant depuis mai 1972.

#### ORGANISER UN CONGRES . . .

□ Certains employés, dirigeants, cadres et membres de la Caisse populaire de La Tuque ont participé à l'organisation du congrès des membres.

□ Certaines ressources de l'Union régionale de Trois-Rivières ont contribué à l'organisation du congrès des membres de la Caisse populaire de La Tuque . . .



# À compter du 1er mai 1975 Le service **inter-Caisses** partout au Québec!

Depuis le 20 janvier 1975, les membres des 68 caisses populaires de la région métropolitaine de Québec, ainsi que celles de la Rive-Sud de Québec, profiteront du service Inter-Caisses.

Ce nouveau type de service est offert sur une base expérimentale depuis le mois d'octobre 1972 dans le groupe des caisses populaires de Sainte-Foy.

Inter-Caisses, rappelons-le, permet aux membres d'une caisse populaire de se servir des autres caisses populaires comme de nouveaux points de service.

À compter du 1er mai 1975, le service Inter-Caisses sera étendu à l'ensemble du territoire du Québec et ce, grâce à l'existence du système intégré de télétraitement propre aux caisses populaires et unique en Amérique du Nord.

## Importance du système de télétraitement

En fait, le système de télétraitement des caisses populaires Desjardins — dont l'implantation a débuté en janvier 1970 — est aujourd'hui l'un



des plus grands systèmes du genre au monde (après celui de certaines banques britanniques et japonaises) par le nombre de « terminaux » (1,300), la quantité de membres (2 millions), la somme de comptes d'épargnes et de prêts (5 millions), la variété des rapports financiers et le millage de lignes de télécommunications.

Le Système Intégré des Caisses (SIC) a franchi, en novembre dernier, un cap important dans l'histoire de son développement. En effet, le système dessert maintenant plus de 2 millions de membres appartenant à plus de 370 caisses populaires.

Une des grandes innovations du Système Intégré des caisses populaires se retrouve dans le télétraitement complet des données comptables. Par exemple, à partir d'un dépôt à l'épargne avec opérations (entrée originale), et sans faire aucune autre opération, l'ordinateur met à jour le compte du membre, le compte du Grand Livre donné — soit le compte du Service épargne avec opérations —, le compte de caisse du caissier, et le compte encaisse de la caisse populaire. En plus, l'ordinateur opère par le guichet électronique, qu'on retrouve dans les caisses populaires qui sont reliées au réseau de télétraitement des données, la validation de la pièce qui a été insérée, imprime un ruban-témoin et effectue les entrées dans le livret du membre depuis la dernière fois qu'il s'est présenté au guichet électronique.

Une moyenne de 400,000 transactions sont traitées quotidiennement par l'ordinateur (IBM 370-158) situé à Montréal. Les transactions sont transmises par près de 1,300 terminaux (IBM 2970) répartis sur le territoire de la province de Québec.

Des travaux sont présentement en cours dans le domaine des terminaux de types « modulaires » IBM 3600 qui permettront de fournir le service d'une façon rentable pour toutes les caisses populaires. L'accroissement du système exigera une plus grande capacité de traitement; ainsi, un transfert sur ordinateur IBM 370-168 est envisagé au cours de l'année 1976.

L'intégration de nouvelles caisses populaires sur le système se poursuit au rythme mensuel d'environ dix (10) caisses populaires pour une moyenne de vingt-cinq mille (25,000) membres par mois.

Le prochain objectif est de desservir trois millions (3,000,000) de membres et la majorité des caisses populaires, ce qui pourrait être atteint au cours de 1978.

C'est ce système intégré qui a permis de créer « Inter-Caisses ».

(Source: Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins).

# Regards sur la démographie et sur l'évolution démographique récente du Québec

Robert Bourbeau\*

Depuis quelque temps, la démographie occupe une place privilégiée dans l'actualité au Québec; elle est au cœur des principales interrogations sur l'avenir de la collectivité québécoise. Malgré l'émergence de cette préoccupation pour les problèmes de population, la démographie, comme discipline, demeure peu connue; cet état de faits nous incite à faire un peu de lumière sur la nature et sur le champ d'études de la démographie. L'évolution démographique récente du Québec nous servira par la suite pour illustrer nos propos.

## La démographie et son champ d'études

*« L'être humain est l'élément insécable qui constitue l'essence des phénomènes et quand on dit qu'il naît, vit un certain temps au cours duquel il se reproduit, se déplace et finalement meurt, on a défini l'essentiel des préoccupations du démographe. Tout en démographie peut se ramener à ces événements fondamentaux. »\*\**



Cette citation trace les premiers jalons du domaine de la démographie. Une définition plus classique suggère que la démographie est l'étude des populations, de leur composition, des facteurs de leur évolution (natalité, mortalité, nuptialité, mobilité spatiale...) et des causes et des conséquences de ces divers phénomènes.

Pour donner un caractère plus concret à cette définition, on peut citer quelques problèmes qui tombent généralement dans le champ de la démographie :

- l'analyse de l'évolution des phénomènes fondamentaux : fécondité, nuptialité, divortialité, mortalité, migration, composition par âge, ...
- les perspectives de population : on peut faire des prévisions pour toutes sortes de populations : groupes ethniques, retraités, population scolaire, clientèle d'une entreprise, ...
- les études sur les facteurs de variation des phénomènes démographiques : facteurs socio-économiques de la fécondité, de la mortalité ...
- les études portant sur les conséquences socio-économiques des phénomènes démographiques : sécurité sociale, consommation, besoins de logements, chômage, investissements, équipement social.
- et les politiques de population : migrations, prestations familiales, systèmes de retraite, planification des naissances, ...



\*\*Bourgeois-Pichat, Jean, *La démographie*, Collection Idées, Gallimard, 1970, p. 8-9.

Les principaux phénomènes démographiques (natalité, mortalité, mobilité spatiale) se concrétisent par des événements qui sont les naissances, les décès et les migrations. L'intersection de ces phénomènes détermine l'accroissement positif, nul ou négatif de la population totale. Chaque phénomène résulte de deux facteurs : d'abord, la propension (le risque de procréer, de décéder ou de migrer) ; d'autre part, le nombre d'individus soumis à cette propension (effectif susceptible de l'actualiser). Ainsi, au cours d'une année par exemple, le nombre de décès survenant au sein d'une population est égal au produit du risque de décéder (la propension) et du nombre de personnes qui ont été soumises à ce risque au cours de cette période de temps.

Dans son analyse de l'évolution de la population, la démographie vise à déterminer la part de chaque phénomène et à dissocier, pour chacun d'eux, l'impact de la structure (effectif soumis au risque) et celui de la propension. La démographie aura aussi à expliquer l'évolution passée de ces phénomènes et à prévoir leurs tendances futures ; dans cette tâche, elle devra souvent recourir à l'apport d'autres disciplines, telles la biologie, la sociologie, l'économie. Bien que la démographie soit une science multi-disciplinaire, elle demeure cependant une science avec un objet et une problématique spécifique.

Un examen rapide de l'évolution démographique récente du Québec permettra peut-être de mieux saisir l'objet et le rôle de la démographie.

### L'évolution démographique récente du Québec

La population d'un territoire donné est le nombre total d'individus qui y vivent à un moment donné ; elle peut être ventilée par sexe (répartition par sexe) et par groupes d'âges (composition par âge). Pendant une période donnée, une année par exemple, il se produit un certain nombre de naissances et de décès : en soustrayant les décès des naissances, on obtient l'accroissement naturel d'une population. Si, par la suite, on tient compte des migrations (émigration et immigration), on obtient l'accroissement total d'une population. L'ensemble de ces données compose principalement le bilan démographique d'une population ; nous allons étudier ces bilans pour le Québec de 1951 à 1972 (le lecteur pourra se référer au tableau 1 pour l'analyse qui suit).



### Bilans démographiques du Québec 1951-1972.

Entre 1951 et 1961, la population du Québec est passée de 4,020,000 à 5,093,000 habitants ; soit un accroissement de 26.7%. Durant les dix années suivantes, une augmentation de 930,000 personnes a amené la population à 6,021,000 habitants : l'accroissement pour la période 1961-1971 n'a été que de 18.2% ; ce pourcentage étant plus faible que celui du reste du Canada, la population du Québec a perdu de son importance relative dans l'ensemble du pays : 28.8% en 1961 et 27.9% en 1971.

**TABLEAU 1: BILANS DÉMOGRAPHIQUES ANNUELS DU QUÉBEC, 1951 à 1972.**

	Unité	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Population au 1er janv.	'000	4,020	4,125	4,229	4,338	4,453	4,582	4,710	4,343	4,914	5,693	5,210
Population au 1er juin	'000	4,056	4,174	4,269	4,385	4,517	4,628	4,769	4,904	5,024	5,142	5,259
Nombre de mariages		35,704	35,374	35,468	35,516	35,356	37,290	37,135	36,229	37,124	36,211	35,943
Nombre de naissances		123,254	125,115	130,848	136,365	136,492	135,839	144,681	143,399	144,520	141,291	139,910
Nombre de décès		34,900	34,854	34,469	33,169	33,952	35,042	36,234	35,774	36,590	35,129	57,044
Accroissement naturel		88,354	93,264	96,379	103,196	102,540	103,797	108,453	105,025	108,130	106,162	102,866
Solde migratoire		+16,646	+10,736	+12,621	+11,804	+26,460	+24,203	+29,547	+17,975	+10,970	+10,838	+11,134
Accroissement total	'000	105	104	109	115	129	128	135	126	119	117	114
Immigration étrangère		46,033	35,319	34,294	29,419	32,117	31,396	55,073	28,443	24,816	25,774	16,920
Émigration nationale		29,387	24,582	21,613	16,615	5,657	7,143	25,526	10,468	13,846	14,936	5,786
Taux de nuptialité	‰	5.8	8.5	8.4	5.1	7.8	8.1	7.8	7.4	7.4	7.0	6.8
Taux de natalité	‰	30.4	30.7	30.9	31.1	30.2	30.3	30.3	29.3	29.1	27.5	26.7
Taux de mortalité	‰	8.6	8.4	8.1	7.6	7.5	7.6	7.6	7.3	7.2	6.8	7.0
Taux d'accroissement naturel	‰	21.5	22.3	22.5	32.5	22.7	22.7	22.7	22.0	21.9	20.7	19.7

	Unité	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1973
Population au 1er janv.	'000	5,324	5,435	5,541	5,643	5,740	5,833	5,910	5,962	6,006	6,023	6,047
Population au 1er juin	'000	5,371	5,481	5,584	5,685	5,781	5,865	5,927	5,984	6,013	6,030	6,059
Nombre de mariages		37,038	37,355	39,400	40,893	444 41	46,275	46,004	47 545	49,006	49,695	53,830
Nombre de naissances		135,219	136,547	133,923	113,339	112,843	104,679	100,724	99,642	96,650	93,651	87,934
Nombre de décès		37,142	35,217	37,552	38,534	38,650	38,665	39,537	40,103	40,542	40,735	42,511
Accroissement naturel		101,077	98,530	96,371	84,805	74,163	66,014	61,187	59,539	56,255	52,943	45,623
Solde migratoire		+9,923	+7,670	+5,629	+12,195	+19,837	+10,986	-9,187	-17,539	-37,288	-28,943	-20,623
Accroissement total	'000	111	106	102	97	93	77	52	42	19	24	25
Immigration étrangère		19,132	23,264	25,973	30,346	39,195	45,717	35,491	28,230	23,261	19,222	18,592
Émigration nationale		9,209	15,594	20,344	18,151	20,361	34,531	44,668	45,769	60,549	48,165	39,215
Taux de nuptialité	‰	6.9	6.8	7.1	7.2	7.7	7.9	7.8	7.9	8.3	8.2	8.9
Taux de natalité	‰	25.8	24.9	24.0	21.7	19.4	17.8	17.0	16.7	16.1	15.5	14.5
Taux de mortalité	‰	6.9	7.0	6.1	6.8	6.7	6.6	6.7	6.7	6.8	6.8	7.0
Taux d'accroissement naturel	‰	18.9	17.9	17.3	14.9	12.8	11.2	10.3	10.0	9.3	8.7	7.5

Sources: a) Population: La population au 1er juin est l'estimation du B.F.S., publiée dans Population estimative du Canada par province (91-201), La population au 1er janvier a été obtenue par interpolation linéaire.

b) Mariages, naissances et décès: Statistiques de l'État civil (84-202), B.F.S. Naissances différées: Registre de population du Québec, sept. 1974.

c) Immigration étrangère. Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, Statistiques de l'immigration, Ottawa, diverses années.



Cette baisse de la croissance de la population a débuté vers 1960 mais c'est surtout à partir de 1965 que la croissance s'est considérablement ralentie. Il faut en chercher les causes parmi les deux facteurs de l'accroissement démographique : l'accroissement naturel et le solde migratoire.

Les variations de l'accroissement naturel tiennent surtout au mouvement des naissances puisque le nombre de décès est demeuré assez stable (entre 35,000 et 40,000 décès annuels pour la période 1951-1972). De fait, c'est la chute des naissances (de 140,000 en 1961 à 88,000 en 1972) qui a fait diminuer l'accroissement naturel de 103,000 à 45,000 en 1972. L'autre composante de la croissance a aussi joué un rôle important : les mouvements migratoires qui apportaient un surplus de personnes jusqu'en 1967 se sont renversés ; on a subi entre 1968 et 1972 une émigration nette (le solde migratoire pour cette période est passé de 113,580 à -113,580). Ainsi, ceux qui quittent le Québec sont en plus grand nombre que ceux qui viennent s'y installer. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'au moment où l'accroissement naturel va en diminuant, les migrations sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans l'accroissement de notre population.

### La baisse de la natalité

La baisse de la natalité a suscité les commentaires les plus divers ; bien souvent, ces commentaires s'appuyaient sur une mauvaise vision du phénomène. Au tableau 1, on voit que le taux brut de natalité a diminué de 50% entre 1959 et 1972 (de 29.1% à 14.5%) ; cependant, il ne faut pas en conclure que la fécondité a diminué de moitié au Québec. En effet, les indices du moment (des mesures d'une année donnée) tel le taux brut de natalité sont affectés par des variations de calendrier (âge au mariage et intervalle entre les naissances) et ne représentent pas le comportement réel des femmes en matière de fécondité.

Ainsi, pour la période 1959-1972, une analyse plus poussée démontra que la baisse de la natalité s'explique par deux phénomènes :

a) une baisse réelle de la fécondité (de la propension à procréer) qui compte pour 50% de la baisse des indices du moment ;

b) un changement de calendrier de la fécondité (espacement des naissances) et le recul de l'âge au mariage sont responsables de l'autre moitié de la baisse des indices du moment.

En d'autres mots, il est plus réaliste de parler d'une baisse de la fécondité de 25% durant cette période.

En ce qui concerne l'avenir, il faut se référer à l'enquête menée auprès des femmes mariées québécoises en 1971 par Jacques Henripin: les femmes de 20-24 ans veulent un peu moins de 2.5 enfants ce qui est tout de même suffisant pour assurer le remplacement des générations (il faut 2.2 enfants par femme pour maintenir la population); cependant, les femmes de moins de 20 ans auront probablement une descendance inférieure au niveau requis pour le remplacement des générations.

D'autre part, cette enquête a montré qu'il n'existe pas de moyen d'action sûr en vue de

redresser la natalité; ainsi, notre croissance sera de plus en plus dépendante des mouvements migratoires.

### **Le pourcentage de francophones au Québec et au Canada**

Puisque la surfécondité des francophones ne compense plus le jeu des mouvements migratoires favorable aux anglophones, une intervention énergique est nécessaire au niveau de l'immigration. Si l'on veut maintenir le pourcentage de francophones au Québec et au Canada au niveau actuel, il faut favoriser la francisation des immigrants et, bien sûr, empêcher le départ de Québécois. Le problème est de taille quand on connaît l'attrait qu'exerce l'anglais sur les nouveaux arrivants et même sur les Québécois francophones, on peut saisir l'acuité de ce problème par le biais de données sur les transferts linguistiques.



## Le problème des transferts linguistiques

Un transfert linguistique s'effectue lorsqu'un individu en vient à utiliser plus souvent au foyer une langue autre que sa langue maternelle. Les données du recensement de 1971 ont permis d'étudier ce phénomène de façon très précise: nous donnons un tableau sommaire du bilan des transferts entre les groupes linguistiques.



TABLEAU 2: BILAN DES TRANSFERTS LINGUISTIQUES ENTRE LES GROUPES ANGLAIS, FRANÇAIS ET AUTRES, QUÉBEC, 1971.

Groupes linguistiques	Transferts à l'anglais	Transferts au français	Transferts au tiers groupe	Bilan net
Anglais	—	49,065	9,850	+ 99,040
Français	73,515	—	6,430	+ 3,695
Tiers groupe	84,440	34,575	—	-102,735

Source: Statistique Canada, catalogue 92-739, 1973.

Ainsi, au Québec, l'anglais (+99,040) l'emporte sur le français (+3,695) aux deux plans: dans ses échanges avec le groupe français et par sa plus grande attraction auprès du tiers groupe. C'est le rôle du démographe de mettre en lumière cette dynamique des transferts linguistiques afin que nous prenions conscience du problème et de ses conséquences.

L'examen des problèmes démographiques actuels du Québec fait bien ressortir le rôle du démographe: il doit d'abord bien mesurer les phénomènes, puis tenter de les expliquer, en montrer les conséquences et finalement suggérer des politiques susceptibles de remédier aux problèmes. Également, ce regard sur la situation démographique du Québec permet de constater que la démographie touche des domaines qui ont des résonances dans la vie quotidienne des individus et que, de ce fait, elle sera de plus en plus présente dans les grands débats concernant l'avenir de la collectivité québécoise.

\*Robert Bourbeau a poursuivi pendant trois ans des études en actuariat (option « Économie ») à l'Université Laval. Il a ensuite complété une maîtrise (deux ans) en démographie à l'Université de Montréal. Il termine actuellement son doctorat en démographie à l'Université de Montréal.

Il a collaboré à la concrétisation de certains projets de recherche et a travaillé, à différents titres, comme consultant. Robert Bourbeau a 25 ans.



Photo: O.F.Q.

# Croissance du nombre de membres des Caisses populaires Desjardins

Robert Bourbeau

Depuis leur implantation au début du siècle, les caisses populaires ont connu une évolution sans précédent à plusieurs niveaux : actif, épargne, placements, clientèle, ... Nous voulons surtout nous attarder à l'évolution du nombre de membres des caisses populaires au Québec et tenter de faire ressortir certaines caractéristiques de cette évolution; de plus, nous voulons montrer les liens existant entre la croissance de la population québécoise et celle des membres des caisses populaires. Ce sera aussi l'occasion de mesurer le degré de pénétration du Mouvement des caisses populaires Desjardins à l'intérieur de la population et de se permettre certaines perspectives de croissance à court terme.

## Évolution du nombre de membres des Caisses populaires depuis 1916

Au tableau 1, nous avons réuni les effectifs des membres des caisses populaires (1) de 1916 à 1974 ainsi que le pourcentage annuel de croissance de la clientèle des caisses.

Entre 1916 et 1935, la croissance a été très modérée, environ 3.5% par année en moyenne; cette période a même été marquée par deux baisses des effectifs: l'une pendant les années 1922-1924 et l'autre pour la période 1931-1933.

(1) Il s'agit uniquement des membres des caisses affiliées à La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

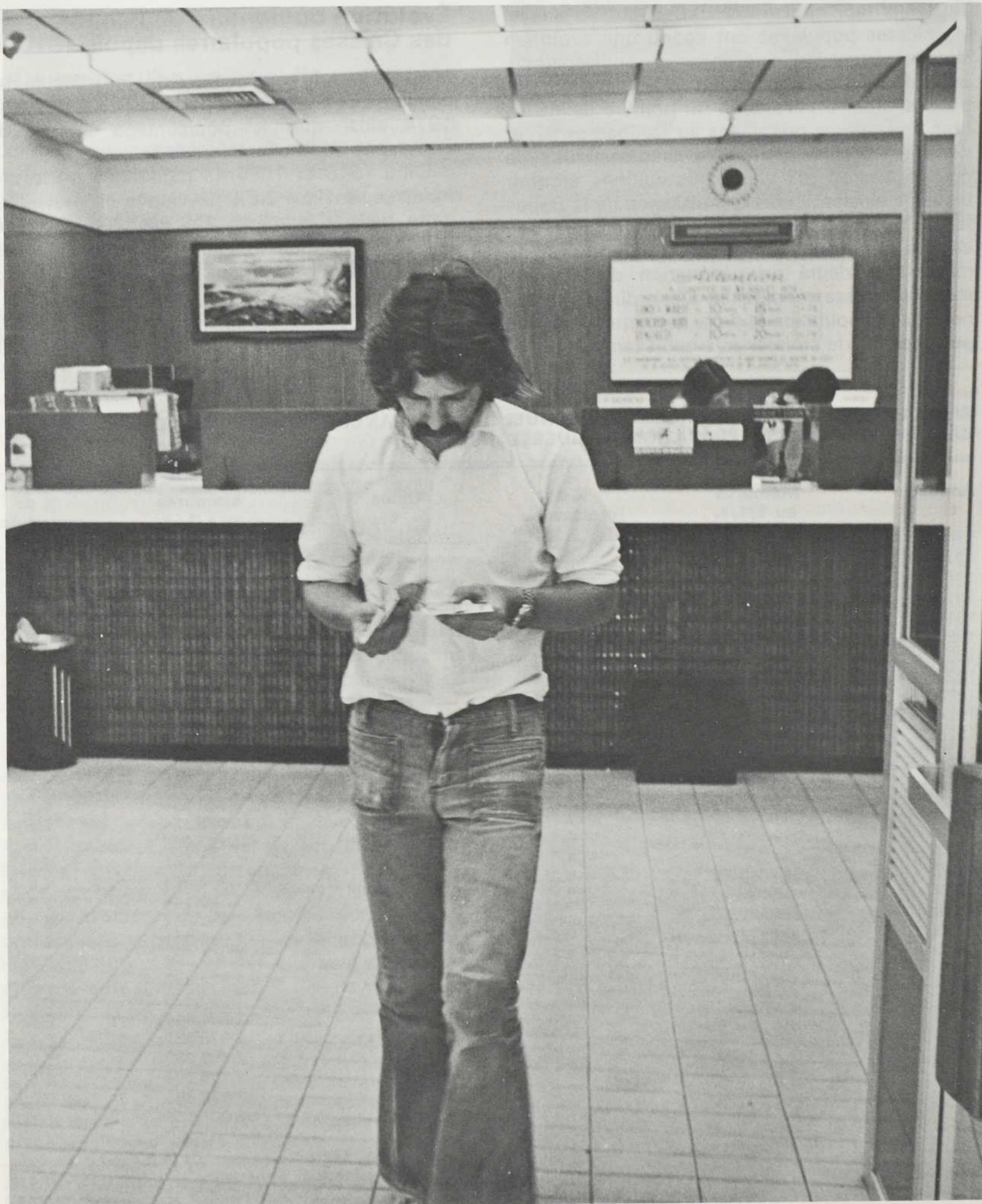
**TABEAU 1: NOMBRE ET POURCENTAGE ANNUEL DE CROISSANCE DES MEMBRES DES CAISSES POPULAIRES (FÉDÉRATION DE QUÉBEC) 1916-1974.**

Année t	Membres au 1/1/t.	% de croissance	Année t	Membres au 1/1/ t.	% de croissance
1916	23,614	6.0	1946	371,211	17.9
1917	25,028	2.6	1947	437,764	11.2
1918	25,669	7.5	1948	486,836	8.7
1919	27,593	8.0	1949	529,270	6.0
1920	29,795	4.1	1950	561,183	6.8
1921	31,029	6.9	1951	599,517	7.4
1922	33,166	- 3.0	1952	644,124	7.6
1923	32,173	- 1.3	1953	693,258	7.7
1924	31,752	- 1.6	1954	746,789	6.2
1925	31,250	6.5	1955	793,412	7.7
1926	33,279	9.5	1956	854,297	9.1
1927	36,298	14.0	1957	932,469	4.4
1928	41,365	1.2	1958	994,599	7.1
1929	41,874	7.1	1959	1,065,224	6.7
1930	44,835	2.1	1960	1,137,065	6.5
1931	45,767	- 4.6	1961	1,211,041	6.8
1932	43,641	- 6.2	1962	1,294,082	7.6
1933	40,933	-10.9	1963	1,392,147	7.2
1934	36,470	6.4	1964	1,493,054	8.3
1935	38,811	20.6	1965	1,616,741	8.8
1936	46,815	17.7	1966	1,759,576	9.3
1937	55,099	22.1	1967	1,922,971	8.3
1938	67,297	27.5	1968	2,083,323	8.2
1939	85,801	19.6	1969	2,254,844	5.4
1940	102,666	19.8	1970	2,375,931	5.1
1941	123,050	18.9	1971	2,496,080	6.0
1942	146,275	28.7	1972	2,646,434	6.6
1943	188,235	25.9	1973	2,820,681	6.4
1944	237,078	26.6	1974	3,001,154	
1945	300,183	23.6			

Sources: 1916-1932: B.S.Q., Caisses populaires 1960, Ministère de l'Industrie et du commerce, août 1961.  
1933-1974: Fédération de Québec des C. P., Études et Statistiques, 1974.

Croissance du nombre de membres  
des Caisses populaires Desjardins

Robert Desjardins



Dans  
de la  
D'au  
guerre  
un es  
memb  
ainsi  
québé  
cet es  
avec  
pour  
bner  
sance  
Voil  
memb  
Québe  
dant p

TABL  
CAISS  
DE LA

Année  
t

1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974

a) Entre  
Sources

Dans le second cas, il faut y voir une répercussion de la crise économique.

D'autre part, de 1935 à la fin de la seconde guerre mondiale, les caisses populaires ont connu un essor remarquable alors que le nombre de membres s'est presque multiplié par dix, dénotant ainsi une pénétration accrue parmi la population québécoise. Les années d'après-guerre ont vu cet essor ralentir considérablement et se stabiliser avec un taux de croissance variant entre 6 et 8% pour toute la période 1946-1974. On doit souligner de plus une légère diminution de la croissance au début des années soixante-dix.

Voilà à grands traits, l'évolution du nombre de membres pour l'ensemble de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins pendant près de 60 ans.

## Membres et population

Nous voulons maintenant nous attarder à la période 1950-1974 en considérant tous les membres des caisses populaires (Fédération de Québec et Fédération de Montréal) et en comparant la croissance du nombre de membres et celle de la population québécoise. Cette comparaison fait l'objet du tableau 2.

Du côté des membres, la croissance est stable pour la période 1954-1969: entre 7 et 9% de croissance annuelle; les années soixante-dix marquent cependant une diminution du taux de croissance: il est plutôt de l'ordre de 5 à 6%.

Pour sa part, la population québécoise a connu un taux d'accroissement légèrement à la hausse entre 1951 et 1955; puis, une diminution d'abord

**TABLEAU 2: NOMBRE ET POURCENTAGE ANNUEL DE CROISSANCE DES MEMBRES DES CAISSES POPULAIRES (FÉDÉRATION DE QUÉBEC ET FÉDÉRATION DE MONTRÉAL) ET DE LA POPULATION DU QUÉBEC, 1951-1974.**

Année t	Nombre de membres au 1/1/t.			Croissance %	Population totale	
	Féd. Québec (a)	Féd. Montréal	Total		Nombre ( '000)	Croissance %
1951	599,517	14,000	613,517	7.7	4,020	2.6
1952	644,124	16,658	660,782	8.0	4,125	2.5
1953	693,258	20,132	713,390	8.0	4,229	2.5
1954	746,789	23,606	770,395	6.5	4,338	2.7
1955	793,412	27,080	820,492	7.8	4,453	2.9
1956	854,297	30,554	884,851	9.4	4,582	2.8
1957	932,469	35,285	967,745	7.0	4,711	2.9
1958	994,599	41,275	1,035,874	7.4	4,840	2.6
1959	1,065,224	47,265	1,112,489	7.0	4,974	2.4
1960	1,137,065	53,255	1,190,320	6.7	5,093	2.3
1961	1,211,041	59,245	1,270,296	7.0	5,210	2.2
1962	1,294,082	65,602	1,359,684	7.9	5,324	2.1
1963	1,392,147	75,600	1,467,747	7.6	5,435	2.0
1964	1,493,054	85,600	1,578,645	8.5	5,541	1.8
1965	1,616,741	95,600	1,712,341	8.9	5,643	1.7
1966	1,759,576	105,600	1,865,176	9.3	5,740	1.6
1967	1,922,971	115,581	2,038,552	8.6	5,833	1.3
1968	2,083,323	131,398	2,214,721	8.9	5,910	0.9
1969	2,254,844	156,993	2,411,837	4.8	5,962	0.7
1970	2,375,931	150,851	2,526,782	5.1	6,004	0.3
1971	2,496,080	158,353	2,654,433	6.0	6,023	0.4
1972	2,646,434	166,963	2,813,397	6.5	6,047	0.4
1973	2,820,681	175,383	2,996,064	6.3	6,072	0.7
1974	3,001,154	183,000	3,184,154		6,112	

a) Entre 1951 et 1966, le nombre de membres pour les années intercensitaires est estimé à partir d'une interpolation linéaire

Sources: Population: B.F.S., Population estimative du Canada par provinces, cat. 91-201, diverses années.

Membres: Fédération de Québec des C.P. Desjardins, Service Études et Statistiques, 1974.

lente devenant plus prononcée à partir de 1964 nous mène à un taux de croissance de 0.4% en 1973. La baisse très sensible de la natalité au Québec à partir de 1960 alliée à un solde migratoire négatif, à partir de 1968, sont responsables de cette chute du taux de croissance. (2)

A première vue, il semble que l'évolution du taux de croissance des deux ensembles ne soit pas parallèle; cependant, la diminution de la croissance des membres à partir de 1970 n'est sûrement pas étrangère à la baisse de la croissance de la population depuis 1960; il y a un certain décalage à cause de la structure (répartition par âge) de la clientèle des caisses populaires.

*Il est difficile de pousser plus loin l'analyse puisqu'on sait que le nombre de membres ne dépend pas uniquement de la population totale mais également de la pénétration du Mouvement des Caisses populaires Desjardins à l'intérieur de la population.* Nous allons donc tenter de quantifier cette deuxième variable.

(2) Voir à ce sujet: Regards sur la démographie et sur l'évolution démographique récente du Québec (dans ce même numéro).

### Indice global de pénétration démographique 1951-1971

Cet indice, simple à calculer, donne le pourcentage de membres des caisses populaires parmi la population. L'indice est calculé par rapport à deux ensembles: d'une part, la population de l'ensemble de la province et, d'autre part, la population parlant français au Québec (3); ce deuxième ensemble se rapproche peut-être plus de la population réelle susceptible de devenir sociétaire d'une caisse populaire. Les indices de pénétration ont été calculés pour les années 1951, 1956, 1961, 1966 et 1971, soit les années de recensement au Canada. Le tableau 3 rend compte de l'évolution de l'indice de pénétration démographique basée sur chacun des deux ensembles (population totale et population parlant français) pour la période 1951-1971.

Par rapport à la population totale, on note que notre indice a presque triplé pour la période 1951-1971; c'est d'ailleurs le même phénomène pour l'indice calculé par rapport à la population parlant français (il est assez normal qu'il en soit

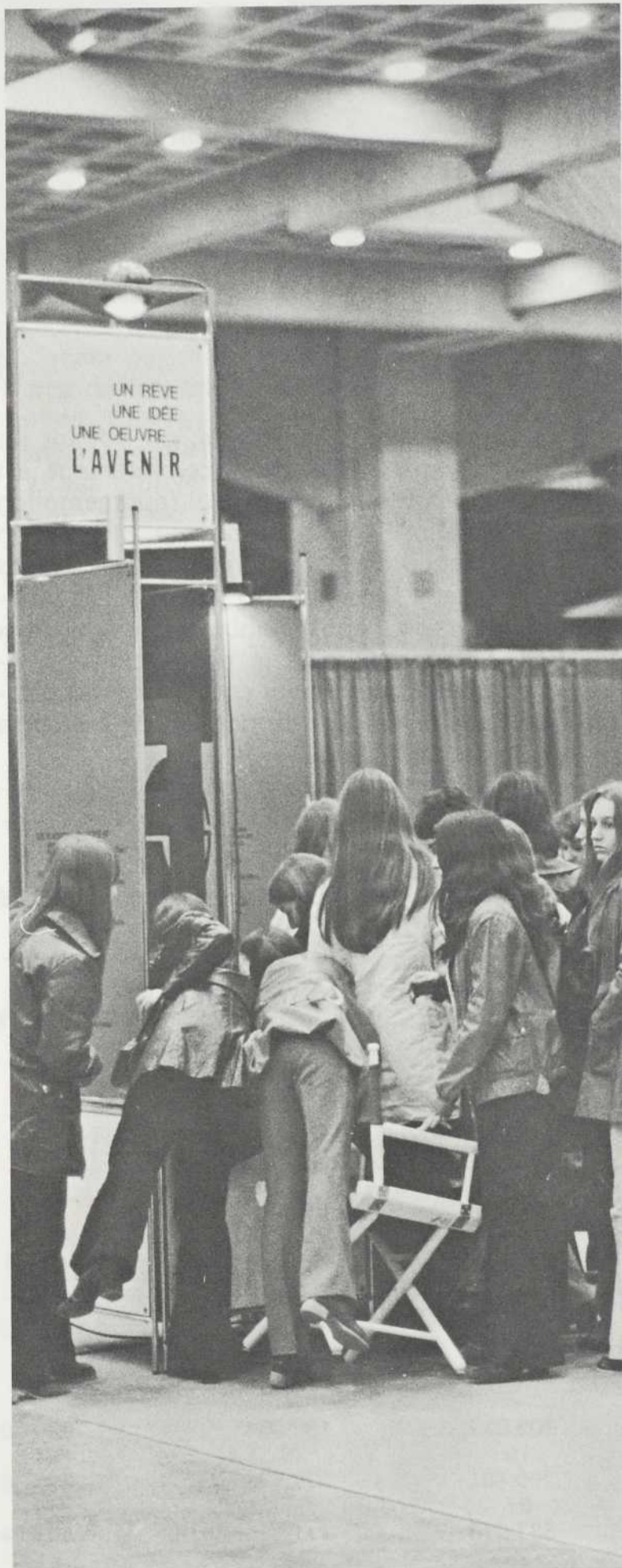
(3) Il s'agit de la population pouvant se servir de la langue française (selon le recensement).

**TABLEAU 3: INDICE DE PÉNÉTRATION DÉMOGRAPHIQUE BASÉE SUR LA POPULATION TOTALE ET SUR LA POPULATION PARLANT FRANÇAIS, 1951-1971.**

	Années				
	1951	1965	1961	1966	1971
Nombre de membres au 1er juillet:					
Fédération de Québec	621,821	893,303	1,252,562	1,841,273	2,571,257
Fédération de Montréal	14,921	32,293	62,242	95,861	162,658
Total	636,742	925,676	1,314,803	1,937,134	2,733,915
Population totale du Québec au 1er juin	4,055,681	4,628,378	5,259,211	5,780,845	6,027,765
Population parlant français au 1er juin	3,572,372	4,077,863	4,593,728	5,022,607	5,331,805
Indice de pénétration (%) basée sur:					
Population totale	15.7	20.0	25.0	33.5	45.3
Population française	17.8	22.7	28.6	38.6	51.3

Sources: Population: recensements du Canada, 1951-1971.  
Membres: tableau 2.





périodes 1951-61 et 1961-74. Ce calcul permet de constater qu'entre 1961 et 1971, le facteur démographique a vu son rôle diminuer de 50% dans la croissance du nombre de membres alors que le facteur pénétration est devenu responsable de 75% de la croissance observée.

Nous sommes maintenant en mesure d'apprécier l'importance des indices de pénétration pour évaluer la croissance des membres des caisses populaires et on peut affirmer que la croissance des membres pour toute la période 1951-71 et surtout pour la période 1961-71 dépend de l'implantation toujours plus marquée du Mouvement des Caisses populaires Desjardins au sein de la population.

### La structure par âge des membres des Caisses populaires

Notre analyse ne saurait être complète sans un examen de la structure par âge des membres. On possède peu de données sur ce sujet mais nous tenterons d'en tirer partie. Les deux sources disponibles sont: 1° l'enquête de 1970 (été) auprès d'un échantillon de 2,500 personnes; 2° les données sur les caisses reliées au télétraitement en décembre 1973.

On a pu estimer la répartition par groupes d'âges des membres des caisses à ces deux dates (tableau 5).

Ces deux distributions appellent les commentaires suivants: entre le milieu de 1970 et la fin de 1973, il y a eu un rejeunissement de la clientèle, l'âge moyen des membres passant de 36.5 ans au 1/7/70 à 35.2 ans au 31/12/73. L'importance du groupe des 15-24 ans a augmenté de façon sensible et il faut peut-être y voir l'effet de l'arrivée dans ce groupe d'âges de générations plus nombreuses (générations 1947-59) que les précédentes; cependant, il est aussi possible que l'importance accrue de ce groupe d'âges résulte d'une plus forte pénétration du Mouvement des Caisses populaires Desjardins parmi cette classe d'âges.

D'autre part, ces données permettent de calculer des indices de pénétration démographique par groupes d'âges et de raffiner notre connaissance de l'implantation des caisses populaires dans le milieu québécois. C'est ce que nous avons fait au tableau 6.

**TABLEAU 5: RÉPARTITION PAR GROUPES D'ÂGES DES MEMBRES DES CAISSES AU 1/7/70 ET AU 31/12/73.**

Groupes d'âges années révolues	Membres au 1/7/70 (b)		Membres au 31/12/73 (c)	
	Nombre	%	Nombre	%
9 - 14	259,061	10.0	327,968	10.3
15 - 24	531,075	20.5	776,934	24.4
25 - 34	533,665	20.6	649,567	20.4
35 - 44	430,041	16.6	477,623	15.0
45 - 54	401,544	15.5	426,676	13.4
55 - 64	220,202	8.5	302,495	9.5
65 et plus	215,021	8.3	222,891	7.0
Tous âges	2,590,608	100.0	3,184,154	100.0

b) Cette distribution est tirée de : Image des caisses, 1971, tableau XV, p. 83. Le % des 0-15 ans a été estimé à 10% sur la base des données de 1973.

c) Cette distribution est basée sur la répartition par groupes d'âges des membres desservis par le télétraitement, soit environ 50% de tous les membres; nous avons donc supposé que cette répartition était valable pour l'ensemble des membres des caisses populaires.

**TABLEAU 6: INDICES DE PÉNÉTRATION DÉMOGRAPHIQUE PAR GROUPES D'ÂGES BASÉE SUR LA POPULATION TOTALE ET SUR LA POPULATION PARLANT FRANÇAIS, AU 1/7/70 ET AU 31/12/73.**

Groupes d'âges (années révolues)	Nombre de membres au 1/7/70 (1)	Population totale 1/6/70 (2)	Indice p. r. pop. totale (3) = (1) ÷ (2)	Population parlant français 1/6/70 (4)	Indice p. r. population par. français (5) = (1) ÷ (4)
0 - 14	259,061	1,830,300	14.2	1,594,467	16.2
15 - 24	531,075	1,154,400	46.0	1,061,399	50.0
25 - 34	533,665	833,700	64.0	752,590	70.9
35 - 44	430,041	728,200	49.1	649,599	66.2
45 - 54	401,544	615,900	65.2	543,066	73.9
55 - 64	220,202	449,800	49.0	388,707	56.6
65 et plus	215,021	400,700	53.7	327,883	65.6
Tous âges	2,590,608	6,013,000	43.1	5,318,251	48.7

Groupes d'âges (années révolues)	Nombre de membres au 31/12/73 (1)	Population 31/12/73 (2)	Indice p. r. pop. totale (3) = (1) ÷ (2)	Population parlant français 31/12/73 (4)	Indice p. r. pop. par. français (5) = (1) ÷ (4)
0 - 14	327,968	1,681,000	19.5	1,464,151	22.4
15 - 24	776,934	1,220,100	63.7	1,121,760	69.3
25 - 34	649,567	929,000	69.9	838,608	77.4
35 - 44	477,623	714,000	66.9	636,888	75.0
45 - 54	426,676	648,900	65.7	572,719	74.5
55 - 64	302,495	477,200	63.4	412,387	73.4
65 et plus	222,891	441,800	50.5	361,392	61.7
Tous âges	3,184,154	6,112,000	52.1	5,407,905	58.9

Sources : Population totale : Statistique Canada, Population estimative, 1973.

Population parlant français : nos estimations.

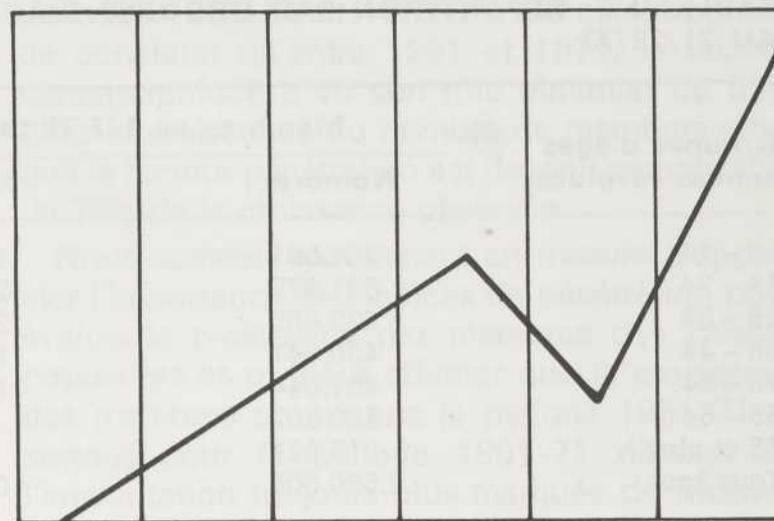
Membres : tableau 5.

Alors qu'à l'été 1970, 43,1% des Québécois étaient membres d'une caisse populaire, ce pourcentage passe à 52,1 (plus d'un Québécois sur deux est membre d'une caisse populaire). De même, de 48,7%, on passe à 58,9% comme indice de pénétration parmi les Québécois pouvant parler français.

Si l'on distingue selon l'âge, il y a progression de la pénétration dans tous les groupes d'âges, sauf chez les plus de 65 ans où l'on observe une légère baisse. À la fin de 1973, on peut voir que la pénétration est la plus forte chez les 25-34 ans où près de 70% de la population totale de ce groupe est membre d'une caisse populaire; vient ensuite le groupe des 35-44 ans (67%), suivi des 45-54 ans (66%), puis des 15-24 ans (64%) et des 55-64 ans (63%). Au-delà de 65 ans, les caisses populaires rejoignant une personne sur deux et, en-deçà de 15 ans, elles en rejoignent une sur cinq.

À partir de ces indices par groupes d'âges, on est en mesure de départager les effets des deux facteurs (facteur démographique et facteur pénétration) sur la croissance des membres d'un groupe d'âges; pour le groupe 15-24 ans, par exemple, la croissance du nombre de membres entre 1970 et 1973 est attribuable à 83% au facteur pénétration et seulement à 12% au facteur démographique.

Ces indices de pénétration par groupes d'âges peuvent être très utiles pour prévoir la clientèle des caisses populaires durant les prochaines années.



#### Perspectives de croissance du nombre de membres des caisses populaires 1975-1980

Pour obtenir le nombre de membres dans chacun des groupes d'âges, il suffit d'appliquer un indice de pénétration à la population totale des groupes d'âges. Il faut d'abord obtenir des prévisions de population pour la période 1975-1980; nous avons choisi de prendre les résultats des prévisions faites par Statistique Canada en 1972 (4). Dans l'éventail de leurs projections, nous avons opté pour la projection D (faible fécondité) qui nous semble la plus apte à représenter l'évolution de la population du Québec d'ici 1980 (tableau 7).

(4) Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada et les provinces 1972-2001, cat. 91-514, juin 1974.

TABLEAU 7: PRÉVISIONS DE POPULATION PAR GROUPES D'ÂGES POUR LE QUÉBEC, 1975-1980 (en milliers).

Groupes d'âges (années révolues)	Années					
	1975	1976	1977	1978	1979	1980
0-14	1,557.3	1,503.7	1,453.9	1,408.3	1,368.1	1,334.2
15-24	1,270.5	1,288.0	1,300.8	1,300.3	1,309.5	1,303.6
25-34	983.8	1,016.4	1,047.5	1,076.3	1,103.7	1,131.0
35-44	713.3	720.0	731.5	747.8	768.6	792.8
45-54	666.3	672.8	676.8	678.6	678.6	677.3
55-64	492.3	501.9	512.3	523.7	535.7	547.7
65 et plus	467.9	483.1	498.6	514.7	530.8	546.8
Tous âges	6,151.4	6,185.9	6,221.4	6,257.7	6,295.0	6,333.4

Par la suite, nous avons fait deux hypothèses quant au niveau des indices de pénétration pour la période 1975-80. Dans un premier cas (hypothèse A), on a supposé que les indices de pénétration demeureraient au niveau observé au 31 décembre 1973; en d'autres mots, on a fait l'hypothèse qu'on avait déjà atteint une certaine saturation du « marché des caisses populaires ».

Dans un second cas (hypothèse B), on a supposé qu'il y avait eu une évolution des indices de pénétration entre 1973 et 1975 et que le niveau atteint en 1975 traduisait une saturation à peu près complète du « marché des caisses populaires »; compte tenu des caractéristiques de la population québécoise (surtout en ce qui a trait au % de francophones), nous croyons être assez près de la réalité.

Le tableau 8 présente les résultats de nos prévisions.

Sous l'hypothèse A, il y aura au milieu de 1975 3,264,023 membres des caisses populaires au

Québec; ce nombre passera à 3,480,000 membres en 1980: l'indice globale de pénétration démographique sera alors de 55%. Selon l'hypothèse B, le nombre de membres au milieu de l'année 1975, sera de 3,453,860 et il passera à 3,688,000 en 1980, alors que plus de 58% de la population totale sera membre d'une caisse populaire.

Même sous l'hypothèse la plus favorable (hypothèse B), il faudra s'attendre à une diminution assez forte de la croissance du nombre de membres entre 1975 et 1980: le taux de croissance sera de 1.3% en moyenne.

Il est aussi intéressant de comparer les résultats de nos prévisions avec ceux obtenus par le Service Études et Statistiques de la Fédération de Québec des caisses populaires dans leur étude de novembre 1974 <sup>(5)</sup> En se basant sur les

(5) Fédération de Québec des C.P. Prévisions de croissance du nombre de membres dans les caisses populaires 1975-1980, Études et Statistiques, novembre 1974.

**TABEAU 8: PRÉVISIONS DU NOMBRE DE MEMBRES DES CAISSES POPULAIRES PAR GROUPE D'ÂGES, SELON LES HYPOTHÈSES A ET B, 1975-1980.**

(Féd. de Mtl.+Q.)

Groupes d'âges Années révolues	Indices de pénétration (%) (hypothèse A)	1975	1976	1977	1978	1979	1980
0 - 14	19.5	303,674	293,222	283,511	274,619	266,780	260,169
15 - 24	63.7	809,308	820,456	828,610	833,387	834,152	830,393
25 - 34	69.9	687,676	710,464	732,203	752,334	771,486	790,569
35 - 44	66.9	477,198	481,680	489,374	500,278	514,193	530,383
45 - 54	65.7	437,759	442,030	444,658	445,840	445,840	444,986
55 - 64	63.4	312,118	318,205	324,738	332,026	339,634	347,242
65 et plus	50.5	236,290	244,966	251,793	259,924	268,054	276,134
Tous âges		3,264,023	3,310,023	3,354,947	3,398,408	3,440,139	3,479,876
Indice global (%)	52.1	53.1	53.5	53.9	54.3	54.6	54.9
	(hypothèse B)	1975	1976	1977	1978	1979	1980
0 - 14	20.0	311,460	300,740	290,780	281,660	273,620	266,840
15 - 24	65.0	825,825	837,200	845,520	850,395	851,175	847,340
25 - 34	75.0	737,850	762,300	785,625	807,225	827,775	848,250
35 - 44	75.0	534,975	540,000	548,625	560,850	576,450	595,600
45 - 54	70.0	466,410	470,960	473,760	475,020	475,020	474,110
55 - 64	65.0	319,995	326,235	332,995	340,405	348,205	356,005
64 et plus	55.0	257,345	265,705	274,230	283,085	291,940	300,740
Tous âges		3,453,860	3,503,140	3,551,535	3,598,640	3,644,185	3,687,885
Indice global (%)		56.1	56.6	57.1	57.5	57.9	58.2

prévisions de population totale faites par l'Hydro-Québec en 1968<sup>(6)</sup>, voici leurs prévisions du nombre de membres pour la période 1975-1980 (tableau 9).

L'écart entre les deux prévisions du nombre de membres est assez marqué; cependant, une remarque s'impose ici: les prévisions de la Fédération de Québec étaient basées sur les projections de population de l'Hydro-Québec qui, à notre avis, s'avèrent trop optimistes (6,309,000 personnes en 1976 et 6,600,000 en 1980). En effet, la projection la plus favorable faite par Statistique Canada donne 6,413,000 personnes au Québec en 1980!

Nous nous sommes demandé quel pourrait être le niveau des indices de pénétration de chacun des groupes d'âges si l'on voulait atteindre, en 1980, le nombre de membres prévu par la

Fédération de Québec (plus de 4 millions de membres) compte tenu de nos prévisions de population (tableau 10).

Ainsi, il faudrait par exemple que 75% des Québécois de plus de 15 ans soient membres d'une caisse populaire pour atteindre l'objectif de plus de 4 millions de membres en 1980; cette hypothèse nous semble un peu optimiste étant donné les caractéristiques de la population du Québec et nous croyons que les caisses populaires devront attendre un peu plus pour atteindre leur 4 millionième sociétaire!

Une vision réaliste de la croissance à court terme du nombre de membres des caisses populaires devrait prendre appui sur notre hypothèse B; il faut alors s'attendre à un vieillissement des membres parallèlement au vieillissement de la population du Québec (l'âge moyen des membres passera de 35.7 ans en 1975 à 36.6 ans en 1980). D'autre part, la croissance du nombre de membres devrait diminuer de beaucoup puisque le marché devient inévitablement de plus en plus saturé.

(6) Hydro-Québec, Population 1986, Études et Recherches, juin 1973.

**TABLEAU 9: PRÉVISIONS DU NOMBRE TOTAL DE MEMBRES SELON LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES EN COMPARAISON DE NOS PRÉVISIONS (hypothèse B)**

Années 1er juillet	Fédération de Québec des C. P.		(d) Hypothèse B	
	Nb. de membres	Croissance (%)	Nb. de membres	Croissance (%)
1975	3,269,000	5.6	3,435,860	1.4
1976	3,443,000	5.3	3,503,140	1.4
1977	3,622,000	5.2	3,551,535	1.3
1978	3,801,000	5.9	3,598,640	1.3
1979	3,981,000	4.7	3,644,185	1.2
1980	4,164,000	4.6	3,677,885	—

Source: Féd. de Québec des C.P. Prévisions de croissance du nombre de membres dans les caisses populaires 1975-80, Études et Statistiques, nov. 1974. d) l'hypothèse B vaut pour la Féd. de Québec et celle de Montréal.

**TABLEAU 10: INDICES DE PÉNÉTRATION ET NOMBRE DE MEMBRES PAR GROUPE D'ÂGES EN 1980 (OBJECTIF DE PLUS DE 4 MILLIONS DE MEMBRES).**

Groupes d'âges	Indice de pénétration (%)	Population prévue en 1980	Nb. de membres
0 - 14	20.0	1,334,200	266,840
15 - 24	75.0	1,303,600	977,700
25 - 34	75.0	1,131,000	848,250
35 - 44	75.0	792,800	594,600
45 - 54	75.0	677,300	507,975
55 - 64	75.0	547,700	419,775
65 et plus	75.0	546,800	410,100
Tous âges		6,333,400	4,016,240
Indice global (%)			63.4

Source: Population prévue: tableau 7.



s de  
opu-  
des  
mbres  
jectif  
cette  
étant  
n du  
opu-  
indre  
  
court  
opu-  
se B ;  
des  
de la  
mbres  
980),  
mbres  
arché  
é.  
  
DES  
  
e (%)  
  
1975-  
  
1980  
  
es

# Saint-Hyacinthe

## Le rôle de l'union régionale face aux besoins des caisses populaires

Michel Beauchamp



Certains coopérateurs de Saint-Hyacinthe n'ont pas l'intention de démissionner... ils participent aux débats qui les concernent.

Des délégués de soixante-dix des soixante-quinze caisses populaires de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe ont participé, les 19 et 20 octobre 1974, à une « rencontre d'orientation » organisée par le Comité régional d'éducation. Ce comité est présidé par M. Gérald Boyer, de la Caisse populaire de Cowansville.

Les membres élus des caisses populaires ainsi que les gérants avaient été invités à s'interroger collectivement « sur le rôle de l'Union régionale face aux besoins des caisses populaires ».

Plus de 400 personnes ont participé à ces assises qui avaient lieu à Sorel.

En plus des discussions qui se sont déroulées au sein de différents ateliers, les délégués présents ont écouté les propos tenus par deux conférenciers s'intéressant à la gestion des coopératives: MM. Gilles Châtillon et Roch Bastien.

Les épouses de certains preneurs de décision présents ont, par ailleurs, discuté de l'engagement social de la femme au sein d'une collectivité.

Nous commenterons possiblement dans un numéro ultérieur de la Revue Desjardins consacré à la condition féminine cette dernière expérience de participation.

### Quelques thèmes abordés . . .\*

#### SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Placements à vocation sociale, prêts à un taux privilégié pour certains organismes, politique de prêts aux institutions coopératives, service de prêts commerciaux, amélioration des services aux membres, rôle et choix du directeur d'une union régionale, les coopératives d'épargne et de crédit face à l'attitude des institutions financières traditionnelles, etc. . . .

#### SERVICES AUX CAISSES (section « Gestion » et « Administration »)

Nécessité de savoir planifier, rôle « conseil » joué par l'union régionale, révision périodique des prévisions budgétaires, existence d'un « dossier permanent » sur la rentabilité des caisses populaires, etc. . . .

#### SERVICES AUX CAISSES (section « Personnel »)

Conditions salariales de employés, salaire de base, indexation des salaires, rôle « conseil » de l'union régionale, formation du personnel, rôle du personnel dans le développement des caisses, etc. . . .

#### SERVICES AUX CAISSES (section « Opérations »)

Création d'une banque d'employés, service de remplacement de gérants, formation d'une équipe volante, etc. . . .

#### SERVICES AUX CAISSES (section « Education » et « Communication »)

Stages d'information pour les preneurs de décision, consultation des membres et évaluation des besoins, fonctionnement des assemblées générales, collaboration avec les organismes du milieu, organisation concertée des campagnes de publicité, information des preneurs de décision, mise en place de mécanismes de participation et d'information pour les membres, mise en place de mécanismes suscitant la participation des jeunes, etc. . . .

\*Relevé fait à partir du « Compte-rendu des rapports de table . . . », Union régionale de Saint-Hyacinthe, octobre 1974, 42 p.

## Sous le signe du réalisme . . . et de l'imagination . . .

Michel Beauchamp



Les membres élus et les gérants de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe ont eu l'occasion, en octobre dernier, de réfléchir collectivement sur le développement des coopératives d'épargne et de crédit de leur milieu.

La liste des thèmes abordés par les délégués présents est variée et impressionnante (voir article ci-contre).

Certes, les participants se sont attardés aux « tristes » réalités de la vie quotidienne, mais ils ont fait plus. Ils ont tenté de définir ce que pourrait être le nouvel agir des caisses populaires de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe.

Ce faisant, ils refusaient de s'attarder uniquement au « court terme » . . .

Par un effort d'imagination et d'innovation, les délégués ont tenté d'analyser certains axes de développement du Mouvement régional des caisses populaires.

Cet effort de réflexion amorcé il y a quelques mois n'a d'ailleurs pas cessé . . .

### PROLONGER LA RÉFLEXION

Ainsi, les preneurs de décision de vingt-sept caisses populaires de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe se sont rencontrés lors de stages d'information depuis la mi-novembre.

Ces coopérateurs, rassemblés au sein de groupes de caisses populaires ayant des intérêts

communs (par exemple, les caisses rurales), ont fait un retour en arrière et discuté — une autre fois — des thèmes abordés lors de la rencontre d'octobre 1974.

Les membres élus et les gérants *des autres caisses populaires* de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe seront, eux aussi, invités à participer à des stages d'information d'ici le mois de mai prochain.

Il faut souligner le fait qu'en plus de ces rencontres organisées pour les membres élus et les gérants, huit caisses populaires songent à organiser au cours des prochains mois un colloque d'orientation auquel colloque seront invités à participer *tous les membres* de ce même ensemble de caisses populaires.

### C'EST EN FORGEANT . . .

C'est en s'exprimant et en discutant que des coopérateurs peuvent réussir à définir les grandes lignes de projets coopératifs à concrétiser quotidiennement.

Et dire que certains associent tous ces efforts de clarification et de démocratisation à de simples tergiversations verbales ou futiles moments de spéculation philosophique . . . Bref . . . à du « pelletage de nuages » . . .

# En 1973-74

## Dix mini-congrès ont eu lieu à l'Union régionale de Montréal<sup>(1)</sup>

Michel Beauchamp

C'est dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'Union régionale de Montréal que s'est déroulée une expérience de consultation auprès des membres du personnel et de la direction des dix secteurs de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins.

Les dix mini-congrès traitaient, grosso modo, des thèmes abordés lors du congrès 1973 de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

*Les thèmes auxquels se sont intéressés les congressistes étaient les suivants : la tenue de l'assemblée générale annuelle, la présence de la caisse dans son milieu, la redéfinition du Conseil de surveillance ou de la Commission de crédit, l'uniformisation des taux d'intérêt, la participation des jeunes, les supports inter-coopératifs, l'éducation des membres, la formation et l'information les membres, etc. . . .*

Un document produit par l'union régionale — et dont le titre est « Synthèse finale » — nous apprend que la redéfinition de la Commission de crédit, la présence de la caisse dans son milieu et l'uniformisation des taux d'intérêt ont été les sujets qui ont le plus suscité l'intérêt des 2,598 personnes ayant pris part aux délibérations.

### La Commission de crédit

Des discussions relatives à la redéfinition de la Commission de crédit, il faut surtout retenir ce qui suit :

— « *On s'entend d'abord, majoritairement, pour le maintien de la Commission de crédit ; cependant, l'expression de la majorité devient presque un vote unanime lorsque, pour des raisons qui ont trait surtout à la rapidité du service et à l'importance des pressions exercées par la concurrence, l'on aborde la question d'une redéfinition du mandat de cette Commission de crédit.* »

(Synthèse finale, p. 17)

— « *En matière de prêts personnels, plus de liberté et d'autonomie devraient être laissées au gérant, quitte à ce que ses évaluations soient entérinées par son ou ses gérants-adjoints (formation d'un Comité d'évaluation interne comme l'ont suggéré bon nombre d'ateliers. Le rôle de la Commission de crédit, en ce domaine, devrait en être strictement un de contrôle et de supervision, voire de vérification quant aux demandes de prêts personnels refusées.* »

« *Quant à la latitude qu'il conviendrait d'octroyer au gérant, si presque tous les participants*





ont souligné la nécessité d'une révision imminente de la Loi des Caisses d'Épargne et de Crédit en faveur d'une augmentation substantielle de la marge de \$500.00, il n'en demeure pas moins que l'accroissement réel de cette marge n'a pu être établi clairement (des écarts considérables ayant été enregistrés d'un atelier à l'autre, voire même d'un secteur à l'autre). »

(Synthèse finale, p. 18)

— « En ce qui a trait aux prêts hypothécaires, la très grande majorité des participants propose le maintien du mandat actuel des commissaires de crédit. »

« Deux exigences importantes viennent cependant se greffer à cette recommandation : soit la mise en place de programmes de formation et/ou de perfectionnement en matière d'évaluation immobilière pour le personnel cadre et les commissaires de crédit d'une part, et la mise sur pied d'un service décentralisé d'évaluateurs professionnels d'autre part. »

(Synthèse finale, p. 19)

D'autres propositions relatives à la rédefinition de la Commission de crédit ont également été retenues par les congressistes (droit pour les commissaires de crédit d'emprunter à même leur propre caisse populaire, rémunération des commissaires de crédit, instauration d'une marge de crédit, etc. . . .).

### Présence de la caisse populaire dans le milieu

La présence de la caisse populaire dans le milieu a également été un des thèmes importants des mini-congrès de l'Union régionale de Montréal.

C'est en informant et formant mieux les membres (soirées d'information, utilisation des services de personnes de ressources et du personnel de caisse, attention aux nouveaux membres), en utilisant la publicité (utilisation des media locaux et nationaux, « instauration d'une publicité hebdomadaire à la caisse même », mise sur pied d'une équipe de spécialistes en techniques de communication), en suscitant l'éducation des membres (efforts auprès des publics étudiants, cours de vulgarisation d'économie coopérative, création de comité d'éducation, etc.), et en s'impliquant dans le milieu (intégration dans les organismes du milieu, soutien à ces organismes en ressources humaines, techniques, financières, création de différents clubs coopératifs — garderies, garages, comptoirs alimentaires —) que la caisse accentuera sous le signe de la lucidité sa présence sociale dans un milieu donné.

En ce qui concerne la présence économique de la caisse populaire, elle pourrait se concrétiser par le financement des organismes coopératifs du milieu, l'aide aux défavorisés (prêts aux assistés-sociaux), l'étude de la formule de la ristourne communautaire et l'inter-coopération entre les caisses populaires.



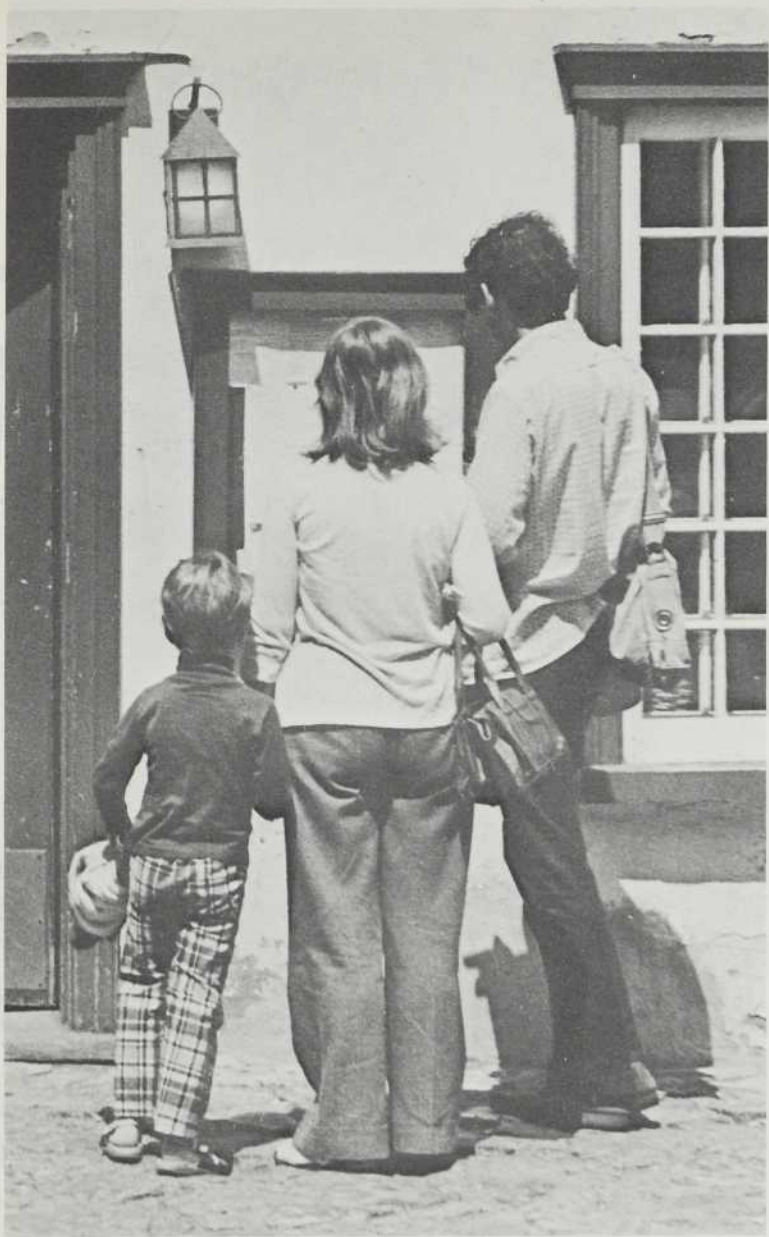
### Uniformisation des taux d'intérêt

Un autre thème important qui a été discuté lors des mini-congrès de l'Union régionale de Montréal: l'uniformisation des taux d'intérêt.

À ce sujet, l'ensemble des congressistes s'est prononcé «en faveur de l'uniformisation des taux d'intérêt tant au niveau de l'épargne que du crédit». Cette uniformisation devrait, toutefois, être faite *lucidement* et en tenant compte

de la situation particulière de certaines caisses populaires ou de certains milieux socio-économiques.

On a également souhaité que les «politiques de ristourne considérant leur complémentarité de viennent plus sélectives», «que les services d'épargne et de crédit fassent l'objet de plus d'information et de publicité et qu'ils tendent eux aussi, vers une plus grande uniformité» etc. . . .



### Participation des membres et inter-coopération

Les congressistes de certains secteurs de l'Union régionale de Montréal ont abordé différents autres thèmes lors de leurs assises.

Les discussions relatives à la tenue de l'assemblée générale annuelle, à la participation des jeunes, à la formation et à l'information permanente des membres ont souligné la pertinence de mettre en branle de meilleurs mécanismes pour susciter une plus grande participation des membres des caisses populaires et véhiculer une information vulgarisée à ces mêmes membres.

Finalement, certaines discussions ont eu lieu — dans un plus faible nombre de secteurs — relativement à la redéfinition du Conseil de surveillance ou aux supports inter-coopératifs (rôle de la Société d'Investissement Desjardins, mise sur pied d'un centre d'information et d'un bureau de consultants en gestion coopérative, etc. . . .)

### Des lignes de force intéressantes

Comme nous pouvons le constater, les résultats de cette consultation sont, à plusieurs égards, très intéressants. Déjà, certaines idées sont véhiculées au sein du milieu de la coopération (rôle de la Société d'Investissement Desjardins, accentuation de la présence de la caisse populaire au sein d'une communauté donnée, vulgarisation des principes coopératifs, etc.).

Ce qu'il faut, par ailleurs, souligner, c'est le fait que le personnel, en participant à ces discussions, a pu exprimer son opinion sur certains aspects du devenir des caisses populaires. Nul doute que les membres de l'Union régionale de Montréal pourront bénéficier des résultats de cette expérience de consultation à laquelle ont participé les membres du personnel ainsi que les dirigeants de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins.

---

### Organiser dix mini-congrès . . .

- Les mini-congrès de l'Union régionale de Montréal se sont tenus du 8 septembre au 27 avril 1974.
  - Près de 2,600 personnes ont participé aux délibérations (membres du personnel et dirigeants).
  - Dix secteurs ont été rejoints: Hull, Témiscamingue, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Mont-Laurier, Valleyfield, secteur ouest (Montréal), secteur est (Montréal), secteur nord (Montréal), secteur centre (Montréal).
  - Les divisions « Formation » et « Liaison » de l'Union régionale de Montréal de Caisses populaires ont contribué à la réalisation du projet.
  - Les animateurs d'ateliers avaient participé à certaines sessions de préparation organisées par les services de Formation de l'union régionale.
- 

(1) Même si plusieurs mois se sont écoulés depuis la tenue des dix mini-congrès de l'Union régionale de Montréal, nous croyons pertinent de diffuser certains éléments d'information sur cette expérience, compte tenu des énergies humaines et financières qui y ont été investies par les membres du personnel et les dirigeants de l'Union régionale.

# Communication et participation: les "Tele-Clubs"

Michel Beauchamp

*Au début des années 1960, le Québec se dépoussière... « Tranquillement », selon certains. Trop brusquement, selon certains autres...*

*Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins marque sa présence au sein de la société québécoise en commanditant, à partir de 1958, des émissions télévisées à caractère éducatif.*

*L'heure, rappelons-le, est à la « parlure » collective et à l'expérimentation des techniques de discussion en groupe.*

*Des « télé-clubs » sont mis en place dans l'ensemble des régions du Québec.*

*En groupe, on regarde certaines émissions de télévision commanditées par le Mouvement des Caisses populaires Desjardins et on discute à partir du contenu de ces émissions... Un peu comme on le fait ou le faisait au sein d'un ciné-club ou d'une « tribune radiophonique rurale ».*

*Les réunions ont lieu dans des salles paroissiales, des locaux d'organismes sociaux (J.O.C., L.O.C., etc.) ainsi que dans certaines caisses populaires.*

*Gérard Barbin, de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, était, à l'époque, responsable des projets de communication mis de l'avant par l'Assurance-Vie Desjardins et la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.*

*Voici quelques bribes d'une entrevue qu'il accordait à la Revue Desjardins. Cette entrevue a porté sur l'expérience des « télé-clubs ».*

**M.B.** — Comment en êtes-vous venu à participer à l'élaboration des projets d'émissions parrainés par la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et l'Assurance-Vie Desjardins ?

**G.B.** — Après avoir travaillé au service de l'Information du ministère des Pêcheries et collaboré, à titre de commentateur, à la réalisation de certaines émissions de Radio-Canada, je suis entré au service de l'Assurance-Vie Desjardins comme directeur des Relations publiques... Cependant, j'ai surtout travaillé à la planification d'une première série d'émissions télévisées... Après avoir fait un « inventaire » des problèmes rencontrés quotidiennement par les membres des caisses populaires, nous avons relevé une série de « cas » à partir desquels nous avons créé les émissions... Nous voulions en quelque sorte dramatiser la réalité quotidienne et promouvoir l'éducation populaire...

**M.B.** — Des groupes d'écoute ou « télé-clubs » ont été mis en place en 1958. Pourquoi avez-vous mis en place ces mécanismes de participation ?

**G.B.** — On s'est dit que le contenu éducatif des émissions était plus important que ce que nous diffusions comme messages publicitaires... En 1958, il faut s'en rappeler, faire ce que nous

faisions avait une portée sociale certaine... Nous voulions donner une profondeur à nos émissions et assurer un certain prolongement à ces mêmes émissions en essayant de susciter la participation des membres des caisses populaires...

À cette époque, on commençait à utiliser certaines techniques de discussion en groupe... Nous avons formé certains animateurs et sensibilisé les gens au rôle important de l'animation dans un processus de diffusion d'émissions télévisées... Nous avons donc commencé à faire parvenir aux gens des documents d'accompagnement, sorte de guides de discussion, pour les « préparer » à regarder les émissions et à discuter du contenu de ces mêmes émissions... Nous souhaitions également utiliser certains éléments du contenu des discussions au niveau de la production de nos émissions de télévision...

**M.B.** — Avant de mettre de l'avant l'expérience des « télé-clubs », vous êtes-vous inspiré de certaines autres expériences semblables ?

**G.B.** — On s'inspirait de ce qui se faisait au niveau de certains organismes européens comme « Peuples et Culture » ou de ce qui se faisait à l'O.N.F. ou à l'I.C.E.A... Dans le cas de l'O.N.F., nous nous sommes inspirés de la formule « ciné-club ».



**M.B.** — Quelle a été la réaction de Radio-Canada ou des institutions du M.C.P.D. devant l'organisation des « télé-clubs » ?

**G.B.** — À Radio-Canada, on se disait fier de mener pareille expérience... En ce qui concerne les organismes coopératifs, nous avons un appui constant...

**M.B.** — Pourquoi, selon vous, était-il dans l'intérêt des caisses populaires de parrainer pareil projet ?

**G.B.** — C'était un intérêt évident... Il s'agissait de faire l'éducation des membres, favoriser une réflexion sur leurs besoins quotidiens... C'était, pour les caisses populaires, fournir un service aux membres et ce, au même titre que les autres services.

**M.B.** — Les « télé-clubs » ont-ils permis aux gens d'exprimer leurs critiques face au contenu des émissions ?

**G.B.** — En fait, on discutait de toutes sortes de choses au sein des « télé-clubs »... Les « télé-clubs » ont sûrement été un instrument assurant une certaine rétroaction...

**M.B.** — La formule a-t-elle connu du succès ?

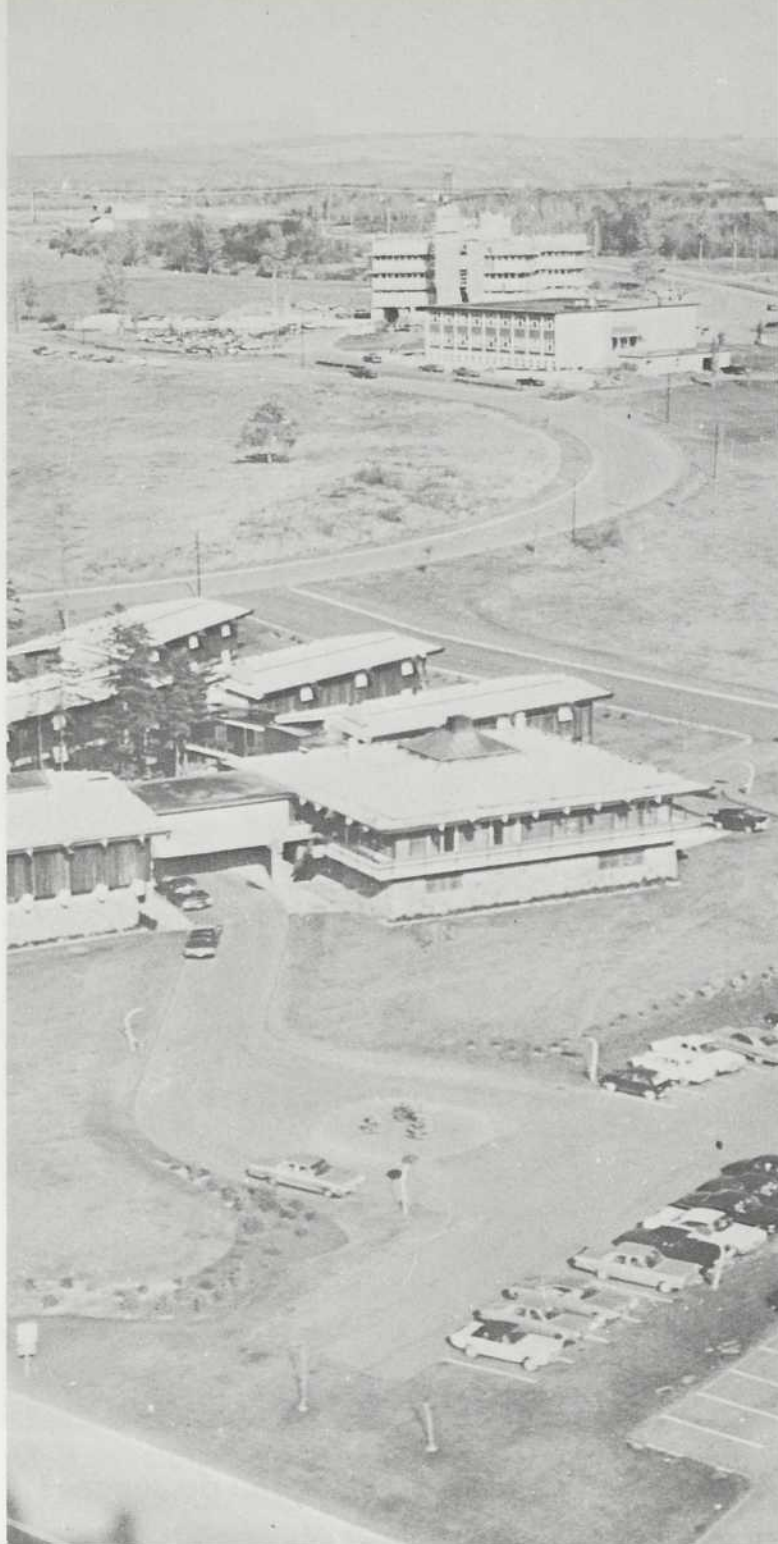
**G.B.** — Elle a connu un succès relatif... La formule était ambitieuse... L'idée était bonne, la formule s'avérait pertinente, mais nous avons commis certaines erreurs au point de vue organisationnel...

**M.B.** — Combien de temps l'expérience a-t-elle duré et pourquoi a-t-elle cessé ?

**G.B.** — L'expérience a duré une couple d'années... Toutefois, nous avons toujours continué à inviter les gens à réfléchir en se référant au contenu des émissions... L'émission a cessé à cause du succès relatif de la formule mais aussi parce que nous manquions de ressources humaines... Tout était basé sur le bénévolat au plan local...

**M.B.** — Est-ce que la formule nécessitait la dépense de beaucoup d'énergies humaines et financières ?

**G.B.** — Nous avons surtout besoin de ressources humaines... L'expérience dépendait de l'appui constant et bénévole des animateurs que nous recrutions au sein de différents organismes sociaux...



**M.B.** — La formule des « télé-clubs » a-t-elle eu des retombées intéressantes ?

**G.B.** — C'est difficile à évaluer... À l'Institut Coopératif Desjardins, nous avons privilégié la discussion en groupe... Il y a, par ailleurs, beaucoup de dirigeants de caisses populaires qui ont été sensibilisés à la discussion en groupe grâce à l'expérience des « télé-clubs ».

**M.B.** — Comment aurait-on pu améliorer la formule et que devrait-on faire si on décidait de reprendre l'expérience ?

**G.B.** — En ayant des contacts plus étroits avec les animateurs et en mobilisant encore plus de ressources humaines... On devrait également mettre en place non seulement des mécanismes permettant l'écoute des émissions ainsi que l'analyse des émissions, mais également des mécanismes pouvant susciter la production d'émissions par les citoyens eux-mêmes... Il faudrait, cependant, avant de recommencer l'expérience, s'assurer que les gens sont suffisamment motivés et désireux de participer à la concrétisation de pareil projet. Selon moi, nous avons exploité une partie infime du potentiel de la formule « télé-club »...

## POPULARITÉ DE LA TÉLÉVISION

Les citoyens québécois consacrent beaucoup de leur temps à la consommation d'émissions de télévision.

Cet extrait d'une étude faite en mars 1973 pour le compte de la Commission parlementaire spéciale sur les problèmes de la liberté de presse nous le démontre :

« L'importance accordée à chaque médium varie considérablement d'une région à l'autre, sauf dans le cas de la télévision, de la radio AM et des revues mensuelles.

Si on établit l'importance relative de chaque médium en fonction du nombre moyen d'heures qui y sont consacrées par semaine ou par jour, on obtient les résultats suivants :

QUOTIDIENS	2.8	heures/semaine
HEBDOS	.9	heure /semaine
JOURNAUX LOCAUX	.7	heure /semaine

RADIO AM	2.51	heures/jour
RADIO FM	1.96	heure /jour
T.V.	3.1	heures/jour <sup>(1)</sup>

Par ailleurs, certaines autorités de stations de télévision définissent de plus en plus la télévision comme un instrument d'éducation et comme un lieu important de participation. Songeons aux débats concernant la télévision éducative ou communautaire et portant sur différentes expériences de communication de masse (ex. : Coop-001 / Université du Québec, Multi-Média et TEVEC / ministère de l'Éducation, Radio-Québec, CFVO — télévision coopérative —, le projet de télévision communautaire de Saint-Jérôme, etc. . . ).

(1) Enquête sur la diffusion de l'information au Québec, 2e partie: sondage auprès du public, Commission parlementaire spéciale sur les problèmes de la liberté de presse mars 1973, p. 119-120.

# Un plan d'épargne-retraite enregistré est un plan de vie

Claude Moquin

La caisse populaire Desjardins offre un plan d'épargne-retraite enregistré émis et administré par la Fiducie du Québec. Par rapport à la concurrence des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des compagnies de fonds mutuels et même des banques, le Plan d'Épargne-Retraite Enregistré de la caisse populaire est remarquable par sa souplesse, sa flexibilité et son rendement garanti.

## L'importance d'un plan d'épargne-retraite

Bien entendu, le besoin d'un plan d'épargne-retraite se fait sentir chez l'individu lorsque ses besoins quotidiens sont satisfaits. Il est de plus en plus probable qu'un plus grand nombre de personnes survivront à leur âge de retraite. Dès lors, il faut prévoir ces jours durant lesquels, normalement, l'on bénéficiera d'un montant de revenus moindre qu'au cours de sa vie active de travail.

C'est ce à quoi sert un plan d'épargne-retraite enregistré. D'une part, il faut prévoir assurer ses jours pour une période de vie au moment de sa retraite. D'autre part, l'État encourage sérieusement les citoyens à agir en ce sens en offrant des facilités fiscales très importantes aux personnes qui veulent s'y intéresser.

Le Plan d'Épargne-Retraite Enregistré de la caisse populaire est remarquable par sa souplesse puisque l'on n'est pas obligé de s'imposer des montants fixes à déposer dans son compte d'épargne-retraite. Chacun peut contribuer à son plan quand il en a les possibilités de façon à bénéficier le plus possible des avantages fiscaux du gouvernement. En fonction de ces avantages, l'année s'échelonne sur quatorze mois puisque le contribuable peut déduire de son rapport d'impôt ses contributions jusqu'au 28 février de chaque année.

La flexibilité du système d'informatique de la caisse populaire, grâce au service de virement automatique, permet à celle-ci de verser périodiquement le montant désiré au compte d'épargne-retraite enregistré. Les montants d'intérêts sur un emprunt à un plan d'épargne-retraite enregistré sont déductibles du revenu imposable.

## Une contribution qui peut atteindre \$4,000 par année

On peut contribuer jusqu'à 20% de son revenu gagné, sujet à une contribution maximale de \$4,000 par année.

La participation à un fonds de pension ou à une caisse-retraite institué par un employeur offre la



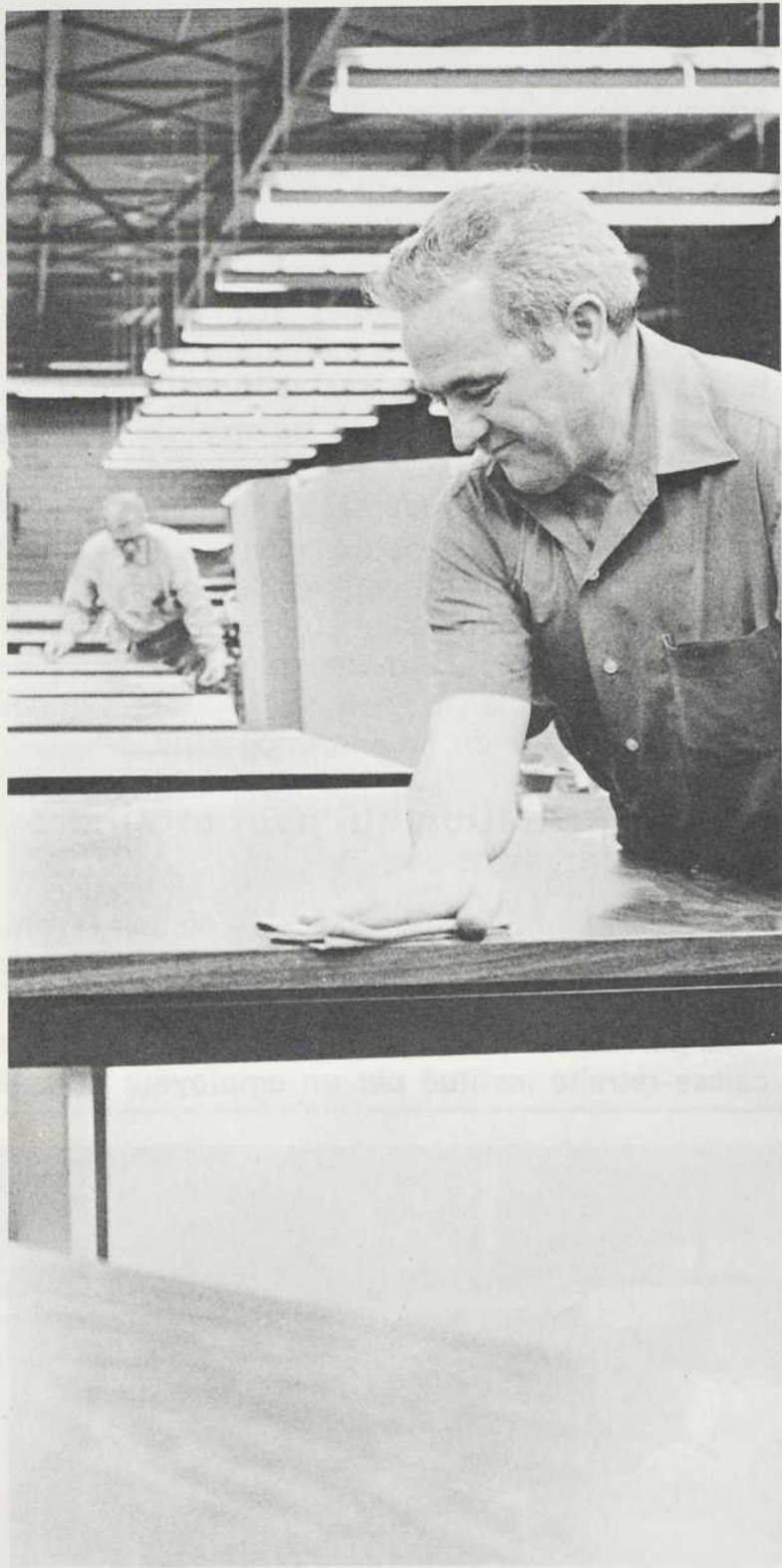


Photo: O.N.F.

possibilité de contribuer la différence entre les montants des contributions personnelles au fonds de pension de l'employeur et 20% du revenu gagné jusqu'à concurrence de \$2,500.

Encore une fois, ces contributions sont déductibles du revenu imposable. On peut déposer un montant global à un plan d'épargne-retraite enregistré. Par ailleurs, on a entièrement le choix de déposer des versements qui seront moins élevés à la fois sur une période de temps qu'on choisira.



### Il faut prévoir la diminution du pouvoir d'achat

Chaque citoyen est en mesure d'évaluer d'une certaine façon la baisse du pouvoir d'achat du dollar au cours des prochaines années. Un dollar en 1975 représente une valeur de beaucoup dévaluée par rapport au dollar de 1960. Il faut s'attendre à ce que le dollar de 1985 jouisse du même privilège. Autrement dit, prévoir sa retraite oblige également à assurer le meilleur rendement possible aux épargnes qu'on accumule en fonction de la prise de retraite. C'est alors que la garantie de conservation du capital ainsi que l'assurance d'un bon taux d'intérêt représentent une sécurité plaisante. C'est ce qu'offre le Plan d'Épargne-Retraite Enregistré de la caisse populaire.

Par exemple, la personne qui prévoit prendre sa retraite à un certain âge doit prévoir un minimum de revenus pour assurer ses vieux jours. Pour ce minimum calculé en 1975, il faut prévoir que ce montant minimum devra être multiplié par un facteur qui prendra en considération ce qu'on appelle l'inflation. Le tableau suivant montre qu'il faudra multiplier le revenu minimal par le chiffre suivant, si les taux d'inflation sont de l'ordre de 4, 6 ou 8% sur une période de 10 à 20 ans.

Taux d'inflation prévu	Après 10 ans	Après 15 ans	Après 20 ans
9%	1.48	1.80	2.19
6%	1.79	2.40	3.21
8%	2.16	3.17	4.66

### Les frais sont minimes

Le Plan d'Épargne-Retraite Enregistré de la caisse populaire comporte différents frais qui représentent un montant minime et qui n'affectent pratiquement pas le rendement du fonds à l'épargne-retraite.

Les honoraires d'adhésion sont de \$5. En souscrivant un Plan, le membre se voit charger un montant de \$5 qui sert à enregistrer le Plan auprès des gouvernements par l'intermédiaire du fiduciaire de la caisse populaire, la Fiducie du Québec.

À chaque année, des frais qui varieront entre \$5 et \$25 seront imputés du compte d'épargne-retraite enregistré. Ces frais de gestion seront calculés au taux de 1/5 de 1% du capital accumulé (intérêts inclus) sur le solde cumulatif.

Si, pour une raison ou pour une autre, retirer le Plan de la caisse populaire devient nécessaire, des honoraires de retrait de \$20 seront facturés. Par ailleurs, il faut préciser qu'à l'occasion d'un déménagement, par exemple, tout transfert d'une caisse populaire à une autre caisse populaire n'exigera aucun frais supplémentaire. Aussi, un transfert d'une autre institution sera accepté par la caisse populaire à la condition que le plan d'épargne-retraite de l'autre institution soit enregistré auprès de l'État. De tels transferts pourront s'effectuer sans retenues d'impôts.

### Le meilleur intermédiaire: le gérant de la caisse populaire

En plus d'un dépliant explicatif concernant le Plan d'Épargne-Retraite Enregistré de la caisse populaire, le gérant devient la personne-ressource toute désignée pour donner de plus amples renseignements. Le gérant de la caisse populaire devient de plus en plus un conseiller financier auprès du membre et de sa famille. C'est un rôle social que la caisse populaire s'est imposé de par sa nature.

Si votre revenu gagné est	Vous pouvez contribuer au plan un maximum de	Votre impôt sans plan serait de	Avec un plan votre impôt devient	Soit une réduction d'impôt de	Pour un % de votre contribution de
\$ 7,500	\$1,500	\$ 796	\$ 389	\$ 407	27%
10,000	2,000	1,583	938	645	32
12,500	2,500	2,393	1,583	810	32
15,000	3,000	3,351	2,212	1,139	38
20,000	4,000	5,451	3,764	1,687	42
25,000	4,000	7,779	5,907	1,872	47

(Cas type d'un individu marié ayant deux (2) enfants de moins de seize (16) ans, selon les tables d'impôt de 1974 pour un individu résident au Québec qui ne participe pas à un fonds de pension institué par son employeur).

Nombre d'années de contributions de \$100.00 par année avec intérêt calculé mensuellement et capitalisé semestriellement au taux de

	8	8.25	8.5	8.75	9
5	\$ 637	\$ 641	\$ 646	\$ 651	\$ 656
10	1,579	1,602	1,626	1,650	1,675
15	2,974	3,042	3,112	3,184	3,258
20	5,038	5,199	5,365	5,537	5,715
25	8,094	8,430	8,780	9,148	9,532
30	12,618	13,270	13,959	14,688	15,459

## Non à la carte de crédit!



La question de la carte de crédit a été soulevée, pour la première fois, en 1969, lors du congrès régional des Caisses populaires de l'Union Régionale de Rimouski.

Par la suite, elle a fait l'objet de très nombreuses discussions. Au 12<sup>e</sup> congrès général des Caisses populaires, tenu à Montréal en mai 1973, la majorité des 2,000 délégués ont examiné ce sujet.

La Fédération, par la direction générale adjointe Recherche et Développement, a effectué de nombreuses études scientifiques sur tous les aspects de la carte de crédit et s'est particulièrement appliquée à consulter les dirigeants et les membres des caisses populaires.

On a fait des sondages d'opinion des membres et des dirigeants des caisses populaires et on a analysé les aspects techniques et économiques de la carte de crédit.

C'est à partir de cet ensemble considérable de données que le Conseil d'administration de la Fédération a étudié l'opportunité pour le Mouvement des Caisses populaires Desjardins de se doter d'une carte de crédit.

Pleinement conscients de leur responsabilité sociale, les administrateurs ont décidé de dire NON à la carte de crédit.

Nous vous présentons la résolution votée à l'unanimité par le Conseil, lors de la réunion du 18 février 1975.

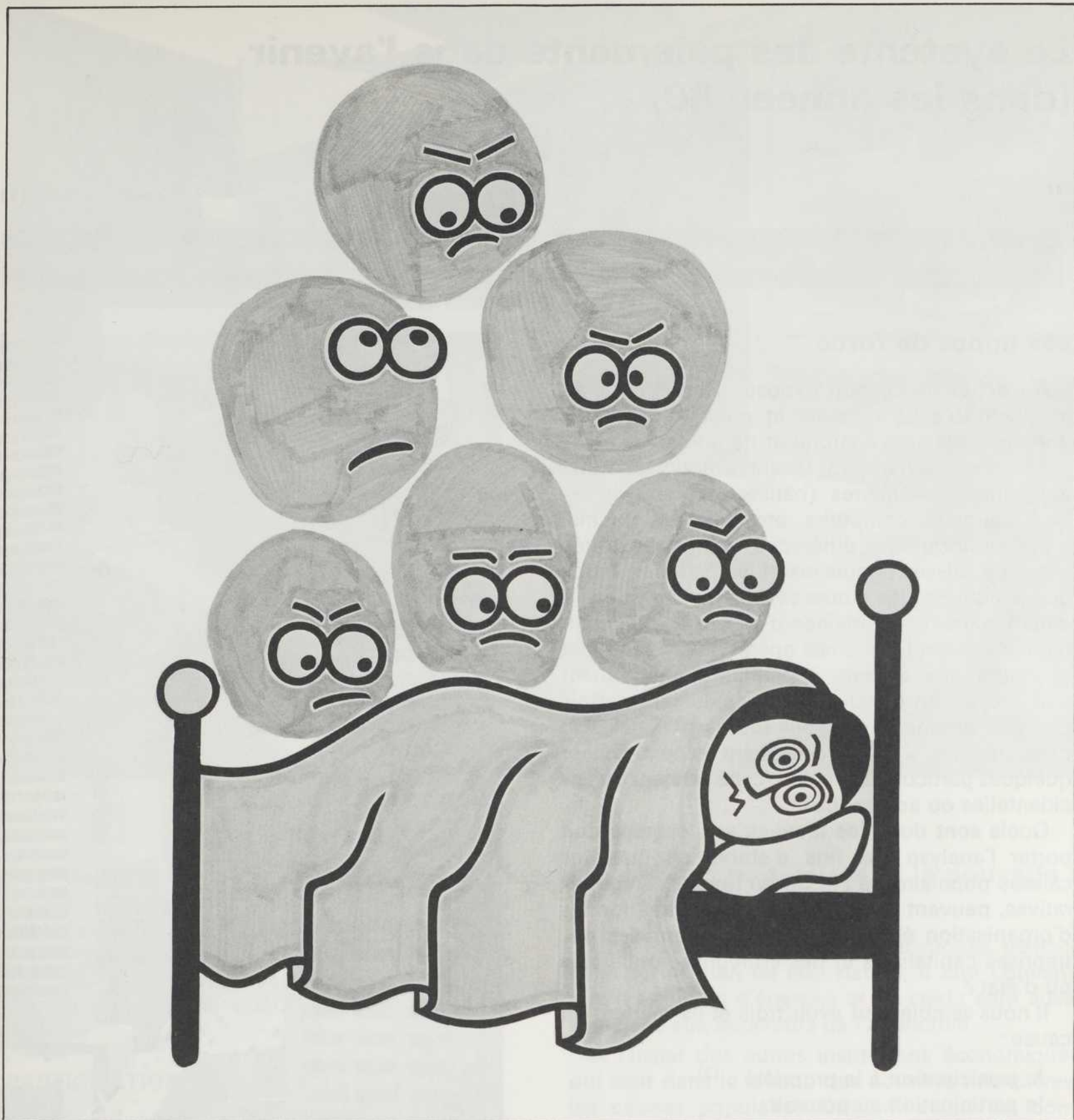
CONSIDÉRANT qu'actuellement la carte de crédit est un substitut techniquement plus complexe d'opérations et économiquement moins efficace que le chèque ;

CONSIDÉRANT que la majorité des membres et des dirigeants des Caisses populaires perçoivent des inconvénients aux cartes de crédit, dont les principaux seraient les suivants :

- dépenses plus faciles avec les cartes de crédit,
- achat de choses peu utiles,
- train de vie au-dessus de ses moyens,
- risques accrus d'endettement ;

CONSIDÉRANT que les Caisses populaires, comme institutions coopératives, ne peuvent accepter certaines pratiques d'une société de consommation favorisant indûment l'endettement à des coûts excessifs ;

CONSIDÉRANT que les déclarations récentes du Gouvernement du Canada témoignent de préoccupations à l'égard des systèmes de paiement de l'avenir et que ce dernier a entrepris des échanges avec les organismes financiers qui utiliseront éventuellement ces nouveaux systèmes ;



CONSIDÉRANT que le système de télé-informatique des Caisses populaires permet déjà et permettra davantage dans les années à venir de dispenser de nouveaux services sur tous les points de territoire de la province de Québec;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

QUE les Caisses populaires continuent à sensibiliser leurs membres à l'importance de l'épargne, autant pour le bien des individus, des familles que de la société.

QUE les Caisses populaires fassent en sorte que les membres aient la plus grande accessibilité possible à du crédit servant à des fins utiles, productives et avantageuses au meilleur coût possible.

QUE le Mouvement des Caisses populaires Desjardins s'applique, pour le moment, à poursuivre l'implantation de son réseau de télétraitement et le développement d'Inter-Caisses.

QU'EN conséquence, dans les présentes conditions économiques, en particulier l'inflation et l'endettement excessif, il n'est pas opportun pour le moment que les Caisses populaires s'impliquent dans une carte de crédit.

QUE l'on suive de près l'évolution des travaux relatifs aux nouveaux systèmes de paiement.

# Le système des paiements dans l'avenir (dans les années 80)

Yvon Daneau (1)

## Les lignes de force

Au début de ce bref exposé, il nous apparaît indispensable de rappeler et préciser ce qu'est une coopérative d'épargne et de crédit.

Bien des gens, s'en tenant uniquement aux apparences extérieures (bâtisses, personnel salarié, bureaux, comptoirs, etc...), ont du mal à percevoir quelque différence vraiment marquée entre les caisses populaires et les banques. Parce que les unes et les autres sont engagées souvent dans les mêmes domaines d'activités, effectuent techniquement les mêmes opérations et semblent soumises aux mêmes impératifs conditionnant leur succès, on conclut assez rapidement parfois que ces organisations sont toutes pareilles. Ou bien, croit-on, si elles présentaient respectivement quelques particularités, celles-ci ne seraient qu'accidentelles ou accessoires.

Quels sont donc les facteurs sur lesquels doit porter l'analyse aux fins d'établir en quoi les caisses populaires, à l'instar de toutes les coopératives, peuvent se différencier des autres formes d'organisation économique, notamment des entreprises capitalistes et des entreprises publiques ou d'état ?

Il nous semble y en avoir trois et ils mettent en cause :

- la participation à la propriété ; (2)
- la participation au pouvoir ;
- la participation aux résultats.

Sur chacun de ces trois points, les coopératives d'épargne et de crédit présentent des caractéristiques qui en font des organisations nettement différentes.

### PARTICIPATION À LA PROPRIÉTÉ

En ce qui concerne la propriété, on constate que les coopératives d'épargne et de crédit présentent la caractéristique d'être des organisations dont les membres sont en même temps les

(1) Conférence prononcée par Yvon Daneau, directeur général adjoint (Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins), devant l'Association des banquiers canadiens, Toronto, 27 janvier 1975.

(2) Cf. Extrait du rapport d'étude et d'action coopératives « Les traits caractéristiques des coopératives », Conseil de la Coopération du Québec, 7 mai 1974.



Photo: C.N.



propriétaires et les usagers. En effet, les caisses d'épargne et de crédit sont créées et possédées par les porteurs mêmes des besoins qu'elles sont déterminées à satisfaire. En d'autres termes, les membres des coopératives réunissent en leur personne la double qualité de propriétaire et d'usager.

#### PARTICIPATION AU POUVOIR

En ce qui concerne le pouvoir, on constate que les coopératives d'épargne et de crédit présentent la caractéristique d'être des organisations dont les membres, à leur double titre de propriétaire et d'usager, assument l'orientation et le contrôle selon les règles démocratiques. La règle « un homme — une voix » est d'application rigoureuse dans les coopératives du premier degré.

#### PARTICIPATION AUX RÉSULTATS

En ce qui concerne les résultats, on constate que les coopératives d'épargne et de crédit présentent la caractéristique d'être des organisations dont les excédents ou autres avantages sont répartis entre les membres, non pas en fonction de leur apport en capital, mais sur la base de l'utilisation des services, soit comme épargnants, soit comme emprunteurs, ou encore indirectement sous forme de participation à des activités communautaires.

### Les caisses populaires et la nouvelle technologie

Une fois établies ces caractéristiques distinctives sur le plan de leur nature, il faut convenir que les caisses d'épargne et de crédit sont aussi soumises aux impératifs de l'économie.

À l'instar des autres institutions économiques qui sont dans le champ des activités financières, les caisses populaires Desjardins ont été contraintes d'adapter leurs opérations pour satisfaire aux exigences d'une plus grande efficacité administrative. Compte tenu de leurs caractéristiques, il leur fallait toutefois le faire en respectant le caractère démocratique et autonome de chacune d'entre elles. Il fallait qu'elles se dotent d'un outillage qui leur permettrait d'obtenir les avantages d'une plus grande efficacité économique tout en respectant l'autonomie de chacune des unités de base.

Essentiellement, le système électronique utilisé par les caisses populaires est un système à temps partagé (time sharing) dont les utilisateurs sont chacune des caisses populaires qui décident de se joindre au système. Chacune des caisses populaires, par exemple, conserve son autonomie au niveau des taux d'intérêt sur les dépôts et les prêts, paie la location des terminaux qu'elle utilise (plus de 1,300 actuellement) et absorbe le coût de la centrale de traitement et des lignes



téléphoniques proportionnellement au nombre de ses membres.

Au niveau de nos concurrents, il ne faudrait donc pas mésinterpréter l'utilisation que nous faisons des ordinateurs en croyant que le fait de les avoir entrés chez nous a modifié notre caractère coopératif. Au contraire, l'ordinateur renforce l'autonomie de la caisse populaire en lui donnant accès à une meilleure information administrative. L'ordinateur a comme avantage non pas de centraliser, mais de normaliser les opérations des caisses populaires.

L'approche d'un système à temps partagé que nous avons utilisé nous semble avoir été efficace si l'on tient compte du fait qu'en janvier 1975,

nous avons 375 caisses populaires — possédant 60% de l'actif global du Mouvement — qui utilisent présentement ce système. Ces caisses sont réparties sur tout le territoire de la province de Québec, de Sept-Îles à Montréal et de Gaspé à Rouyn.

Au cours de 1975, nous prévoyons offrir à nos membres le service d'Inter-Caisses. Nos membres pourront donc transiger sur leur compte d'épargne avec opérations à partir de n'importe quelles caisses locales reliées au système. À la fin de 1975, nous estimons que près de 2,500,000 membres pourront utiliser ce service.

D'ici 1981, nous nous proposons de continuer l'implantation du système dans les caisses populaires, conscients que nous devons respecter la décentralisation dont nous avons parlé précédemment.

En conclusion, nous estimons que le choix que nous avons fait en 1968 s'est avéré heureux. Nous croyons que d'ici 1980, il nous sera possible de réaliser l'informatisation de l'ensemble des caisses populaires Desjardins pour un meilleur service à nos membres.

### Contraintes et limitations

Toutefois, si nous croyons avoir convenablement résolu l'informatisation de l'opération de nos caisses populaires, nous sommes néanmoins conscients que nous rencontrerons bientôt des problèmes avec la mise en opération des nouveaux mécanismes de paiement.

Nous sommes convaincus de posséder le support technique qui nous permettrait de participer à la mise en place et à l'opération des nouveaux systèmes de paiement. Mais, pour des raisons historiques et autres, les caisses d'épargne et de crédit ne font pas partie du réseau des institutions qui contrôlent traditionnellement les systèmes de paiement.

Pour nous, cette situation présente des implications sérieuses compte tenu de l'évolution de notre institution. Si nous voulons pleinement jouer le rôle qui est le nôtre au sein de la communauté québécoise et canadienne, nous devons nous assurer que nous pourrions participer de plein droit aux définitions qui permettront des mécanismes d'échange électronique entre les institutions pour servir au mieux et leurs membres et la population.

## Sherbrooke

# L'UCC et le clergé ont contribué au développement des caisses populaires

C'est le 27 février 1934, au plus profond de la crise économique, que quinze caisses populaires du diocèse de Sherbrooke, lors d'une assemblée générale, décidaient de fonder l'Union régionale. Tout un conditionnement social important a fait de l'instrument appelé caisse populaire, une solution aux problèmes économiques de l'époque. L'UCC et particulièrement le clergé furent responsables de cet éveil social.

Lorsque nous étudions cette période, nous nous accordons pour la qualifier de l'ère des pionniers animés de la mystique coopérative. Mais elle fut surtout l'époque de la « grosse misère noire ». Inutile de préciser que c'est cette misère qui allait façonner les esprits et les rendre attentifs à des solutions de rechange. Rappelons que le sort que devait subir la population, en majorité agricole, était plus que pitoyable. Les cultivateurs endettés de toutes parts, ne pouvaient emprunter \$100.00, même avec certaines garanties. Les banques refusaient souvent de prêter. Pour les ouvriers, la vie n'était pas plus « rose ». Un fort taux de chômage et des salaires très bas rendaient la vie des travailleurs urbains difficile. C'est à ce moment que le clergé qui avait une forte influence encouragea le syndicalisme et le coopératisme.

L'action sociale de l'Église donna naissance à l'UCC (maintenant U.P.A.) et à la C.T.C.C. (maintenant C.S.N.). Le syndicalisme agricole connut immédiatement le succès parce qu'il répondait véritablement à des besoins vitaux. Dans le but de mieux sensibiliser le cultivateur à son environnement social, l'UCC fonda des cercles d'étude. L'on y étudiait et examinait des solutions aux différents problèmes socio-agricoles. C'est de ces cercles qu'allèrent naître un grand nombre de coopératives dont plusieurs caisses populaires.

### Le rôle du chanoine Malouin

C'est dans ce cadre qu'un homme inspiré de la doctrine sociale de l'Église s'intéressa au sort des cultivateurs. Cet homme fut Mgr Armand Malouin. Fils de marchand, il avait constaté les difficultés économiques des cultivateurs. Il travailla tout d'abord au niveau de l'UCC où il fut nommé aumônier diocésain et par la suite, propagandiste pour les caisses. C'est au cours de ces années, ayant l'occasion de se familiariser avec la doctrine coopérative et comprenant qu'elle pouvait être un remède aux problèmes des gens,



que Mgr Malouin commença à propager la solution préconisée par Alphonse Desjardins, quelques années plus tôt.

Étant à même de rencontrer les cultivateurs dans leurs cercles d'étude en tant qu'aumônier et conférencier, Mgr Malouin tentait de les convaincre de l'utilité d'une caisse populaire. Il y réussit fort bien. En effet, à cette époque, le scénario de la fondation d'une caisse était simple et l'étude de marché très courte. Mgr Malouin entretenait d'abord les cultivateurs du but et du fonctionnement d'une caisse populaire; il leur démontrait l'importance de développer l'épargne en vue d'accéder à une certaine indépendance économique, en leur facilitant le crédit. Le curé de la paroisse et le représentant de l'UCC y



allaient de quelques mots pour rassurer les plus sceptiques. Mgr Malouin demandait alors à une dame, qui lui semblait apte à tenir la caisse, d'en prendre la charge. Il lui remettait les livres comptables et lui promettait la visite d'un représentant des caisses. Et voilà, le tour était joué... Mgr Malouin a fondé plus de 79 caisses populaires de cette façon ou de manière semblable...

### **Albert Nicol et les caisses populaires**

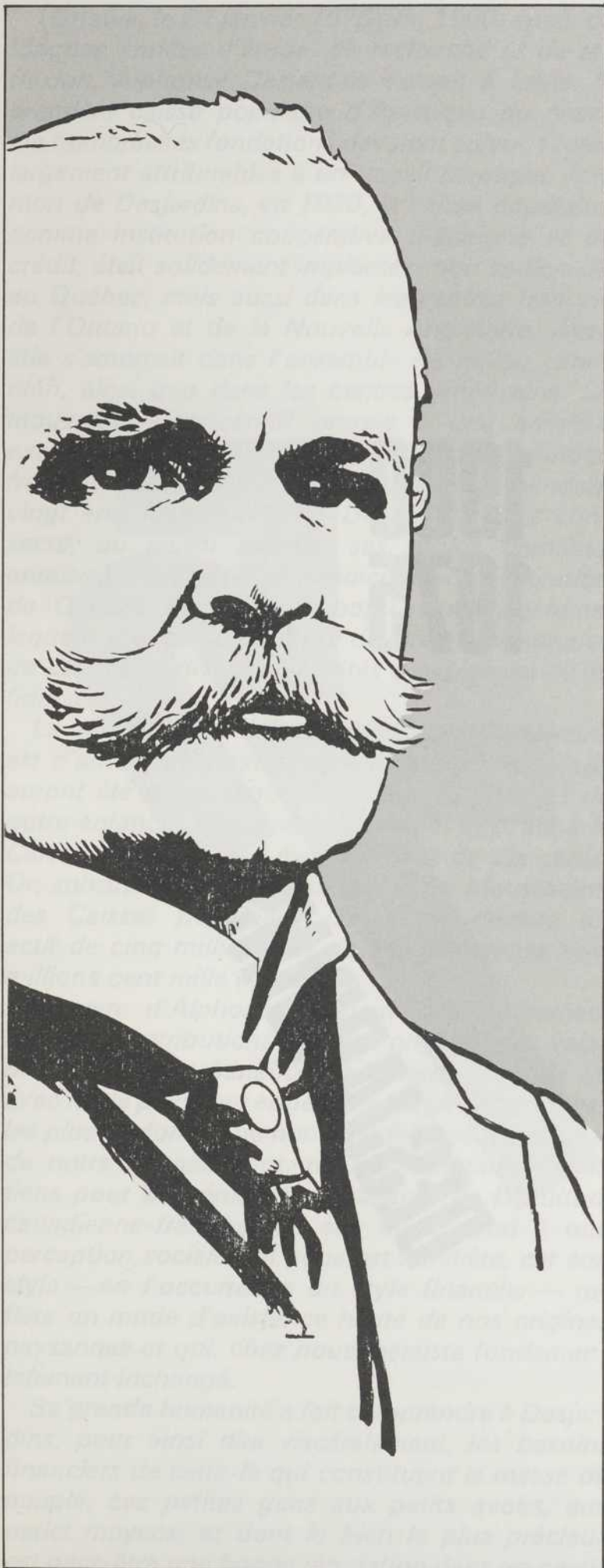
Dans les milieux urbains et semi-urbains, les fondations de caisses furent assez similaires. M. Albert Nicol (ex-président de l'UCC) nous confiait qu'il existait une bonne collaboration entre les ouvriers et les cultivateurs. À Bromptonville, les deux groupes fondèrent la caisse. M. Nicol en fut le premier président. À la ville comme à la campagne, la collaboration « clergé — syndicats » alla bon train pendant plusieurs années. Aujourd'hui, les syndicats et le clergé jouent un rôle différent. Les syndicats semblent plus intéressés à créer de nouvelles coopératives et le clergé a laissé aux laïcs leurs responsabilités administratives. Maintenant, il est à espérer une participation accrue de la classe ouvrière. Les ouvriers devraient davantage participer aux assemblées à titre de membres de leur caisse populaire et y jouer le rôle qui leur revient.

### **L'éducation populaire**

De cette époque, l'aspect qui retient notre attention, c'est que les hommes du temps avaient à cœur l'éducation du peuple. Des hommes comme Mgr Malouin, Abel Marion (président-fondateur de l'Union régionale de Sherbrooke et ex-président de l'UCC), Albert Nicol, René Dupont (directeur général à l'Union régionale) et bien d'autres ont fait de l'éducation leur cheval de bataille. Cet idéal a profondément marqué le développement des caisses populaires. Il s'est concrétisé de diverses façons. « L'envahissement des écoles » par les caisses scolaires en est un exemple. Cette action a largement contribué à influencer positivement plusieurs générations en faveur des caisses populaires. L'Union régionale de Sherbrooke a été l'une des premières unions à embaucher un éducateur à plein temps en la personne de M. Raymond Péladeau. Ce geste a favorisé la fondation de plusieurs caisses scolaires et l'organisation de réunions d'étude pour les dirigeants. La caisse populaire continue, en s'adaptant aux changements sociologiques et administratifs, à faire œuvre d'éducation. C'est là un point qui, même de nos jours, permet de différencier davantage la caisse populaire des autres institutions financières.

# Émission d'un timbre commémoratif

Raymond Dubé



Ce n'est pas aux lecteurs de la Revue Desjardins qu'on apprendra que l'année 1975 marque le 75<sup>ième</sup> anniversaire de la fondation de la première Caisse Populaire.

Ils se préparent à le célébrer royalement et à associer aux célébrations tous les membres du Mouvement Desjardins et toute la population du Québec et du Canada.

Grâce au Ministère des Postes, qui a accepté l'idée d'un timbre commémoratif en hommage au fondateur, le commandeur Alphonse Desjardins, l'événement aura des échos qui débordront les frontières canadiennes, retentiront dans le monde entier et se répercuteront à jamais.

Ce sont, en effet, 26 millions de timbres portant l'effigie du Commandeur Desjardins qui, à compter du 30 mai prochain, partiront dans toutes les directions, pénétreront dans des millions de foyers, viendront enrichir des millions de collections de timbres, car on évalue à plus de vingt millions le nombre de philatélistes à travers l'univers.

Cette émission, comme on le voit, constituera une publicité, que le Mouvement Desjardins, si considérables puissent être ses ressources financières, n'aurait jamais eu les moyens de se payer.

Une publicité qui aura d'interminables lendemains puisque sur les vingt-six millions de timbres, six millions sont réservés par le Ministère à la vente aux philatélistes.

Ils seront six millions de témoignages perpétuels auxquels s'ajoutera un nombre non moins considérable de timbres qui auront été utilisés pour le transport des lettres et des colis, mais qui trouveront quand même place dans les albums des philatélistes.

Faut-il encore ajouter cette publicité abondante qui accompagne la mise en vente de chaque nouveau timbre dans des centaines de publications philatéliques et cette publicité permanente par le truchement des catalogues publiés chaque année où figurera jusqu'à la fin des temps une reproduction du timbre Desjardins, suivie d'une courte note explicative et accompagnée de la cote pour les timbres neufs, oblitérés, les blocs de quatre, les enveloppes.

Voilà autant de données qui établissent la valeur du timbre-poste comme véhicule de communication et instrument d'éducation et de culture.

Nous en reparlerons dans de prochaines éditions.

# Proclamation officielle du Premier ministre du Québec

Robert Bourassa

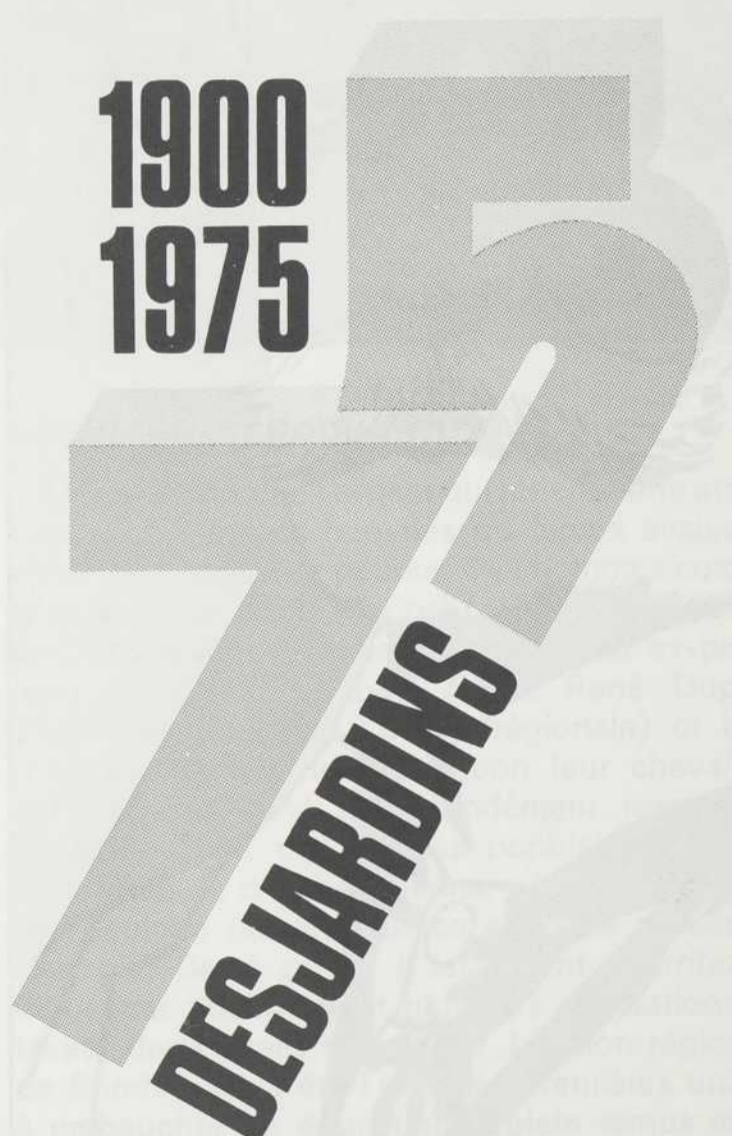
(Québec, le 23 janvier 1975) C'est pour moi une joie de m'associer au Mouvement des Caisses populaires Desjardins pour souligner le 75e Anniversaire de fondation, à Lévis, de la première caisse populaire par un de nos compatriotes éminent, Alphonse Desjardins. Cet anniversaire fournit à tous les Québécois une nouvelle occasion de témoigner de leur attachement à une formule particulière de développement économique et social qui a tellement contribué à bâtir le Québec moderne.

Tout au long de ces soixante-quinze années, des millions d'individus se sont réunis pour accumuler des milliards d'épargne qu'ils ont gérés eux-mêmes et qui ont servi à leur épanouissement personnel en permettant à un grand nombre d'entre-eux et à leur famille de se procurer les biens ou services dont ils avaient besoin. Comment aussi ne pas évoquer le rôle éminent joué par les caisses populaires au niveau du progrès économique et social des communautés locales et régionales comme à celui du développement global de la collectivité québécoise.

Le Québec d'aujourd'hui ne serait pas ce qu'il est sans l'apport des caisses populaires.

Tous les Québécois doivent donc continuer d'apporter au Mouvement des Caisses populaires Desjardins le même appui que dans le passé. Le gouvernement du Québec est bien déterminé, de son côté, à resserrer encore davantage les liens qui l'unissent au Mouvement des Caisses populaires Desjardins afin que nos efforts respectifs servent avec toujours plus d'efficacité la cause du développement et du progrès du Québec.

Je veux, à l'occasion de ce 75e Anniversaire, transmettre mes plus sincères félicitations aux milliers de dirigeants du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et rendre un hommage respectueux à tous ceux qui l'ont dirigé dans le passé et qui lui ont permis d'atteindre la maturité que nous lui reconnaissons aujourd'hui.



# Proclamation officielle du Premier ministre du Canada

Pierre Elliot Trudeau

(Ottawa, le 24 janvier 1975) En 1900, après de longues années d'étude, de recherche et de réflexion, Alphonse Desjardins ouvrait à Lévis, la première caisse populaire d'Amérique du Nord. De nombreuses fondations devaient suivre, toutes largement attribuables à un travail héroïque. À la mort de Desjardins, en 1920, la caisse populaire, comme institution coopérative d'épargne et de crédit, était solidement implantée, non seulement au Québec, mais aussi dans les centres français de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre. Avec elle s'amorçait dans l'ensemble du milieu canadien, ainsi que dans les centres américains, un mouvement coopératif promis à une ampleur extraordinaire. Sténographe-officiel de langue française à la chambre des communes pendant vingt ans, jusqu'en 1917, Desjardins avait consacré, ou plutôt sacrifié, ses toutes dernières années à préparer l'établissement de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, laquelle groupe aujourd'hui dix unions régionales de caisses et diverses sociétés d'assurance et de fiducie.

La réussite des caisses populaires Desjardins est d'autant plus extraordinaire que leurs débuts auront été d'une modestie digne des tirelires de notre enfance : le premier versement effectué à la Caisse populaire de Lévis avait été de dix cents. Or, soixante-quinze ans plus tard Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins déclare un actif de cinq milliards de dollars et compte trois millions cent mille membres.

L'œuvre d'Alphonse Desjardins est sûrement une des contributions les plus originales et valables dont aient bénéficié le Canada français et, avec lui, le pays tout entier. Elle surgit des couches les plus profondes de notre expérience historique, de notre tempérament, de nos traditions. Je la tiens pour une émanation majeure de la culture canadienne-française, car elle correspond à une perception sociale qui nous est familière, car son style — en l'occurrence un style financier — reflète un mode d'existence hérité de nos origines paysannes et qui, chez nous, persiste fondamentalement inchangé.

Sa grande humanité a fait comprendre à Desjardins, pour ainsi dire viscéralement, les besoins financiers de ceux-là qui constituent la masse du peuple, ces petites gens aux petits avoirs, aux petits moyens, et dont le bien le plus précieux est peut-être une bonne réputation dans un cercle

étroit de voisins et de connaissances. Son patriotisme ardent lui a fait voir la nécessité de pourvoir ses compatriotes, malheureusement défavorisés par le sort, d'instruments bien à eux d'autonomie financière et de relèvement économique. Mais c'est une intuition géniale qui lui a montré l'importance des collectivités restreintes et bien délimitées, comme la paroisse et le quartier, et qui lui a permis d'y mobiliser de surprenantes possibilités d'entraide. Ce qu'Alphonse Desjardins rejoignait ainsi, et ranimait, c'était la foncière bonté de notre peuple.

Ces vues, ces conceptions, ces intuitions, ont alimenté chez Desjardins un sens exemplaire de la personne et du processus démocratiques. Grâce à elles, grâce à un courage aux prodigieuses patiences, et parallèlement à d'autres initiatives analogues, Desjardins a humanisé tout un secteur de l'activité financière. Comprenant sa caisse populaire comme une « association de personnes » plutôt qu'une accumulation d'argent, imposant la primauté de la personne sur le capital, il a logé une large part des transactions bancaires dans une authentique intimité, dans un contexte de confiance et de respect.

A l'occasion du 75<sup>e</sup> Anniversaire Desjardins, il convient de rendre un hommage éclatant à leur fondateur. Je me joins bien volontiers à tous ceux qui, cette année, célèbrent la mémoire d'un homme qui, a si noblement servi ses compatriotes et je veux moi aussi, avec les dirigeants des coopératives d'épargne et de crédit et tous les coopérateurs canadiens, me réjouir d'une réussite économique si authentiquement populaire. Je souhaite ardemment que l'immense succès du Mouvement des Caisses populaires Desjardins ne compromette jamais l'idéal austère, mais si profondément humain, que poursuivait Alphonse Desjardins.

# Principales études faites par la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins dans le domaine social et économique

## 1 — Les comportements économiques de la famille salariée du Québec

Québec, Presses Université Laval, 1964, 405 pages.

Étude sur les conditions de vie, les besoins et les aspirations des familles canadiennes-françaises. Les données ont été recueillies dans 1,465 familles réparties à travers la province durant l'été 1959.

Cette recherche a donné lieu à des rapports préliminaires et à d'autres rapports dont voici les principaux titres :

ÉTUDE TREMBLAY FORTIN (1959) — (non publié)

Tome I : Résultats généraux

Tome II : Aspects particuliers du comportement et des normes.

## QUELQUES ASPECTS DU CHÔMAGE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

par G. Fortin et M. A. Tremblay, Québec, Centre de recherches sociales de l'Université Laval, 1961, 29 pages.

Mémoire soumis à la Commission Parent.

LE MILIEU RURAL ET SON ÉVOLUTION  
de Gérald Fortin, Lévis, Fédération des Caisses populaires Desjardins, 1966, 16 pages.

## LOISIRS

Lévis, Fédération des Caisses populaires Desjardins, 1964, 20 pages.

LES CONDITIONS DE VIE, LES BESOINS ET LES ASPIRATIONS DES FAMILLES SALARIÉES CANADIENNES-FRANÇAISES  
Lévis, Fédération des Caisses populaires Desjardins, Service d'Éducation, 98 pages.

## 2 — Documents préparatoires au 9<sup>e</sup> congrès des Caisses populaires Desjardins (non publié)

La Caisse populaire et la communauté québécoise :

- I. « Milieu social et facteurs d'intégration »  
1553 questionnaires auprès de la population.
- II. « La Paroisse comme territoire d'action de la Caisse populaire ». Enquête-sondage basée sur 47 entrevues.
- III. « La répartition géographique des sociétaires des Caisses populaires ».

Relevés statistiques dans 8 Caisses urbaines.

IV. « Les administrateurs des Caisses populaires : profession, âge, sexe et années de service ».  
Données recueillies dans 831 Caisses populaires.

## CONCLUSIONS

Cette recherche a donné lieu à d'autres présentations dont voici les principales :

— « Tableaux explicatifs sur l'évolution de la communauté »

Lévis, Fédération des Caisses populaires Desjardins, 1968. 13 tableaux et deux cartes.

— « L'Urbanisation et la nouvelle société québécoise ».

De Yves Martin, Lévis, Fédération des Caisses populaires Desjardins, 1966, 13 pages.

## 3 — Cahier du 9<sup>e</sup> congrès des Caisses populaires Desjardins

Lévis, Fédération des Caisses populaires Desjardins, 1965. Rapport du Congrès.

## 4 — Étude de quelque 3800 prêts effectués par 68 caisses populaires

Lévis, Fédération des Caisses populaires Desjardins, 1965, 53 pages.

Étude partielle des prêts effectués par 68 Caisses populaires non choisies au hasard, selon le but, la garantie demandée, l'âge, l'occupation, le salaire de l'emprunteur, etc. . . .

## 5 — Étude de 23,000 prêts

Mars 1966 – Février 1967

Étude des prêts effectués par un échantillon stratifié de 10% des Caisses populaires. L'étude porte sur tous les prêts effectués par les Caisses populaires choisies, de mars 1966 à février 1967 inclusivement.

Les grandes lignes de cette étude ont été publiées dans :

— *Cahier du 10<sup>e</sup> congrès des Caisses populaires Desjardins.*

Lévis, Fédération des Caisses populaires Desjardins, 1967, pp. 47-59.

— *Cahier du 2<sup>e</sup> congrès des Caisses populaires Desjardins de l'Union régionale de Québec.*  
Lévis, Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, 1968, pp. 1-7.

De nombreuses corrélations mécanographiques ont été faites à partir de cet échantillon. Ces corrélations ont été utilisées pour répondre à des questions précises. EX.: Importance des prêts en nombre et en valeur selon le montant prêté.

Un rapport final sera bientôt publié par la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

## 6 — Crédit à la consommation

Mémoire soumis par la Fédération des Caisses populaires Desjardins au Comité mixte du Sénat de la Chambre des Communes chargé d'enquêter sur le crédit au consommateur.

## 7 — Le crédit à la consommation

Texte pour le congrès du Conseil régional Saguenay – Lac St-Jean de la C.S.N., 17-19 mai 1969 (André Morin), 10 pages.

## 8 — Étude « Amour, délice et or . . . »

par Jean-Guy St-Martin et André Morin.

Lévis, Fédération des Caisses populaires Desjardins, 1967, 84 p.

Étude sur la situation financière de 6,500 jeunes inscrits au cours de préparation au mariage.

## 9 — Études socio-économiques locales

Études faites par certaines Caisses populaires de la population qu'elles desservent et des caractéristiques socio-économiques de leurs membres.

CAISSE POPULAIRE DE L'ÉPIPHANIE (1964)  
— (non publié)

CAISSES POPULAIRES DE L'EST DE MONTRÉAL (1966) — (non publié)

- Caisse populaire d'Hochelaga
- Caisse populaire de la Nativité d'Hochelaga
- Caisse populaire Maisonneuve
- Caisse populaire Ste-Jeanne-d'Arc
- Caisse populaire Ste-Claire

CAISSES POPULAIRES DE ROSEMONT (1967)  
— (non publié)

- Caisse populaire St-François Solano
- Caisse populaire St-Marc de Rosemont
- Caisse populaire Ste-Bernadette
- Caisse populaire St-Jean Vianney
- Caisse populaire Ste-Philomène de Rosemont

- Caisse populaire Notre-Dame du Foyer
- Caisse populaire St-Eugène de Rosemont
- Caisse populaire Ste-Gemma de Montréal
- Caisse populaire Marie-Reine des Cœurs
- Caisse populaire St-Bonaventure de Montréal
- Caisse populaire Ste-Bibiane de Rosemont

LA CAISSE POPULAIRE DE GRANBY (non publié)  
(1968) Graphiques

LA CAISSE POPULAIRE DE DRUMMONDVILLE (1967)

Un rapport de cette étude a été communiqué dans la Revue Desjardins, juin-juillet 1967 (Vol. 33, n° 6-7) pp. 109-111

LA CAISSE POPULAIRE DE TROIS-PISTOLES (non publié)  
(1970)

## 10 — La motivation des membres dans une Caisse populaire

Étude réalisée auprès de 500 jeunes membres de la Caisse populaire de Granby, par Jean-Guy Martin en 1967. 20 pages, photocopiées.

## 11 — Étude des caisses populaires de Beebe, Stanstead et Rock Island (1966) — (non publié)

Étude basée sur l'évolution démographique de la région et l'évolution des Caisses populaires concernées, suggérant le fusionnement de ces trois (3) Caisses populaires. 34 pages.

## 12 — Les indices de pénétration démographique par union régionale — (non publié)

Étude donnant le pourcentage de la population totale et de la population parlant français, membre de Caisse populaire, par Union régionale et pour la province: 1951-1956, 1961-1966.

Graphiques (1968)

Document de travail non publié de 116 pages. Résumé photocopié de six (6) pages. — (non publié)

## 13 — Rythmes de croissance de 1958 à 1968 (non publié)

Graphiques de la croissance de l'actif, de l'épargne, des prêts, du capital social et du

# Principales études faites par la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins dans le domaine social et économique

nombre de membres, par Union régionale et par secteur. Tableau sommaire pour la province.

## 14 — Statistiques régionales

Lévis, Fédération des Caisses populaires, Mai 1970, 100 pages.

Données de base sur les différentes régions administratives du Québec: caractéristiques générales de la population, état économique des régions, chômage et instructions. Ces statistiques sont tirées des principales statistiques gouvernementales, par régions administratives.

Cette publication comprend également une section importante sur les Caisses populaires Desjardins de statistiques illustrant leur présence dans les diverses régions administratives et donnant l'utilisation des épargnes qu'elles reçoivent.

## 15 — Étude Image des caisses populaires

Cette étude est basée sur environ 2,500 interviews effectuées au Québec durant l'été 1970. Cette étude a donné lieu à de nombreuses publications photocopiées.

**A** — Rapport préliminaire, Mai 1971, 195 pages

**B** — Rapport final (réalisé de 1971 à 1973)

Introduction — Octobre 1971 — 70 pages

I. Appartenance — Décembre 1971 — 89 pages

II. Quelques modèles de comportement face aux institutions financières — Février 1972 — 80 pages

III. Choix d'une institution financière

a) Les Caisses populaires sont-elles perçues comme une institution financière — Mai 1972 — 77 pages

b) Les institutions financières perçues comme lieu de service — Juin 1972 — 80 pages

c) Les institutions financières comme institutions prêteuses — Août 1972 — 254 pages

d) Facteurs pouvant influencer le choix d'une institution financière — Septembre 1972 — 74 pages

IV. Épargne

a) Notion d'épargne — Septembre 1972 — 40 pages

b) Opinions sur l'épargne — Octobre 1972 — 47 pages

V. Crédit

a) Notion de crédit — Octobre 1972 — 25 pages

b) Opinions sur le crédit — Novembre 1972 — 83 pages

c) La carte de crédit — Décembre 1972 — 174 pages

VI. Perception des Caisses populaires en comparaison avec les autres institutions d'épargne et de crédit

a) Comment être bien vu dans sa Caisse populaire — Décembre 1972 — 64 pages

b) La qualité des services offerts par la Caisse populaire — Janvier 1973 — 55 pages

c) Perception de l'orientation idéologique des banques et des Caisses populaires — Février 1973 — 54 pages

VII. Image de la Caisse populaire

a) Image physique de la Caisse populaire — Février 1973 — 77 pages

b) Le statut socio-économique du sociétaire — Mars 1973 — 56 pages

c) L'occupation du sociétaire-type — Mars 1973 — pages

d) Le type social du sociétaire des Caisses populaires — Avril 1973 — 61 pages

VIII. Les Caisses populaires sont-elles engagées dans la société québécoise? — Avril 1973 — 41 pages

IX. La publicité dans les Caisses populaires — Avril 1973 — 77 pages

X. Les Caisses populaires comme coopératives — Mai 1973 — 118 pages

XI. La politique d'investissement des Caisses populaires — Juin 1973 — 66 pages

XII. Les Caisses populaires et l'impôt sur le revenu — Juin 1973 — 51 pages

XIII. Conclusion — Juin 1973 — 23 pages

XIV. Tables — Juillet 1973 — 87 pages

**C** — Image des Caisses — Synthèse — Novembre 1973 — 39 pages

Texte de la bande sonore et principales images du montage audio-visuel résumant l'étude Image des Caisses populaires.

**D** — Cahier intitulé « De l'image des Caisses populaires Desjardins », représentant un relevé

commenté d'un certain nombre de points majeurs de cette Recherche de 1970 — Décembre 1972 — 118 pages.

**16 — Étude de la participation des C.P.D. au régime de prêts aux étudiants garantis par le gouvernement du Québec**

Mars 1972 — 17 pages et annexe statistique

**17 — Étude des dirigeants des C.P.D.**

Étude des caractéristiques socio-démographiques de l'ensemble des Dirigeants des Caisses populaires Desjardins. Interrogation et explication au sujet de la représentation des divers groupes sociaux dans les conseils de direction des Caisses populaires — Juillet 1972 — 60 pages

**18 — Étude de la demande de prêts dans les C.P.D.**

Étude de la demande de prêts selon divers facteurs : taux d'intérêt, limite autorisée, demandes excédentaires ou non, délais d'autorisation, etc . . . — Résultats généraux — Novembre 1972 — 104 pages  
— Résumé — Juin 1973 — 33 pages

**19 — Interrogation 73**

Rapport d'une étude sociale et économique réalisée comme recherche-pilote à la Caisse populaire de Charlesbourg — Mai 1973 — 390 pages

**20 — Lettre à notre Caisse populaire**

Rapport d'une recherche réalisée à la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe, Synthèse des opinions et perceptions de 300 sociétaires en regard de l'organisation et des services, présents et futurs de leur Caisse — Juillet 1973 — 415 pages.

**21 — Compte rendu des rapports de table au 13e congrès du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, mai 1973**

Réflexion sur la nature et le genre des principales contributions que les Caisses populaires veulent apporter au développement actuel du Québec : prises de position, justifications, moyens d'action — Janvier 1974 — 393 pages.

**22 — Habitation coopérative**

Examen de la situation actuelle en regard du M.C.P.D. — Juillet 1974 — 170 pages.

**23 — Étude des prêts en cours pour fins commerciales industrielles et à des coopératives, décembre 1970**

Compilation de ces types de prêts par Union régionale, secteur et catégorie d'actif.

**24 — Importance des pertes sur prêts dans les caisses populaires dues à des faillites des emprunteurs**

Février 1972 — 36 pages

**25 — Rapport du comité de travail sur les modifications à la loi des caisses d'épargne et de crédit**

Novembre 1973  
En collaboration, confidentiel — 57 pages

**26 — Résultat du sondage sur des modifications éventuelles à la Loi des caisses d'épargne et de crédit**

Avril 1974  
En collaboration — 28 pages

**27 — Rapport sur la liquidité et la rentabilité des Caisses populaires Desjardins soumis à la Direction générale de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.**

Juillet 1974  
En collaboration — 30 pages

**28 — Analyse des questionnaires-contrôles**

12e Congrès des Caisses populaires Desjardins — Mai 1973 — 102 pages  
Analyse des résultats des sondages-éclairés réalisés lors du 12e Congrès des Caisses populaires Desjardins — 13-17 mai 1973.

R  
243

REÇU LE  
29 MAI 1975  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC